

**PÉTROLE**

**Le Brent a plus  
de 90 dollars**

P 16

## INDEMNISATION ET RELOGEMENT DES SINISTRÉS

# Tebboune prend des mesures inédites

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche, au siège de la Présidence, une réunion consacrée à la prise en charge des conséquences des récents incendies qui ont ravagé plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays. Entouré de hauts responsables militaires et civils, le chef de l'État a annoncé une série de mesures d'urgence destinées à accélérer le retour à la normale dans les zones sinistrées.* Lire en P 2 et P 3

• **«L'opération débutera la semaine prochaine»** • **Protection civile: Maîtrise totale des feux de forêt à travers plusieurs wilayas du pays**

## ALGÉRIE-ALLEMAGNE Vers une nouvelle étape du partenariat énergétique

Le ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, Johann Wadephul, est attendu à Alger dans le cadre d'une tournée en Tunisie et en Algérie, accompagné d'une délégation économique. Cette visite intervient dans un contexte marqué par une volonté affichée de Berlin et d'Alger de donner un nouvel élan à leur coopération, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'économie et de la sécurité.

P 2

## LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIAA

**Les préparatifs sur le  
terrain vont bon train**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé une réunion de la haute commission interministérielle chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa, au cours de laquelle il s'est félicité de l'avancement des préparatifs sur le terrain, indique lundi un communiqué du ministère.

P 4

## PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'IMPORTATION Le ministère du Commerce extérieur apporte des clarifications

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a apporté, lundi dans un communiqué, des clarifications concernant les demandes de visa du programme prévisionnel d'importation sur la base des données et documents officiels enregistrés via la plateforme numérique, rejetant les "allégations infondées" selon lesquelles il entraverait ce programme.

P 2



SALON NATIONAL DE L'INDUSTRIE  
DES COSMÉTIQUES

**Plus de 60 entreprises  
attendues à Sétif** P 4

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

**Une feuille de route pour  
valoriser le potentiel minier  
national** P 4

MOSTAGANEM

**Lancement des travaux  
d'aménagement de mini  
zones d'activités** P 6

ALGÉRIE-ALLEMAGNE  
Vers une nouvelle  
étape du partenariat  
énergétique

Le ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, Jo-hann Wadephul, est attendu à Alger dans le cadre d'une tournée en Tunisie et en Algérie, accompagné d'une délégation économique. Cette visite intervient dans un contexte marqué par une volonté affichée de Berlin et d'Alger de donner un nouvel élan à leur coopération, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'économie et de la sécurité.

Dans un communiqué publié avant son départ, le ministère allemand des Affaires étrangères souligne le caractère stratégique de l'Algérie pour l'Allemagne et l'Union européenne, notamment en matière d'approvisionnement énergétique. Berlin considère Alger comme un partenaire stratégique dans le domaine de l'énergie, mais également sur le plan sécuritaire, dans un contexte international marqué par de profondes mutations.

Le gaz occupe une place centrale dans cette relation. L'Algérie figure déjà parmi les principaux fournisseurs de gaz de l'Union européenne, une importance qui s'est accrue depuis la guerre en Ukraine et la réduction des approvisionnements énergétiques européens en provenance de Russie. Pour Berlin, le rôle de l'Algérie pourrait toutefois prendre une nouvelle dimension avec le développement de l'hydrogène vert, secteur dans lequel le pays dispose, selon le ministère allemand, d'un « immense potentiel ».

Le renforcement de la coopération énergétique constitue l'un des principaux axes de la visite. Le ministère allemand rappelle qu'un partenariat énergétique entre les deux pays existe depuis 2015 et que Berlin et Alger ont convenu, en juillet dernier, de l'intensifier. L'objectif dépasse désormais la seule fourniture de gaz. L'Allemagne souhaite également accompagner la transformation du secteur énergétique algérien et développer de nouvelles perspectives de coopération autour des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert.

L'Algérie ambitionne, à l'horizon 2040, de couvrir jusqu'à 10 % des besoins de l'Union européenne en hydrogène, contribuant ainsi à la diversification du bouquet énergétique européen et à la transition vers une économie moins carbonée. Pour le ministère allemand, les conditions dont dispose l'Algérie offrent à cet égard des perspectives particulièrement favorables. Ces questions seront au cœur des discussions de Johann Wadephul à Alger, notamment lors d'une table ronde avec des entreprises algériennes et les représentants du secteur économique allemand qui l'accompagnent. Les possibilités de coopération dans les secteurs de l'énergie et des mines figurent également parmi les sujets qui seront abordés.

Synthèse R E.

INDEMNISATION DES SINISTRÉS  
«L'opération débutera la semaine  
prochaine»

*L'indemnisation des citoyens touchés par les derniers incendies déclarés dans plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays débutera la semaine prochaine, avec la prise en charge de l'ensemble des dommages enregistrés, quelle que soit leur ampleur. C'est ce que le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a indiqué hier lors d'une réunion consacrée au suivi du plan d'urgence mis en place pour réparer les dégâts.*

Par Zahir R.

En présence des ministres concernés et des walis, réunis par visioconférence, cette rencontre, que le Premier ministre a présidée, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions et orientations du président de la République, données lors de la réunion tenue dimanche et consacrée à la prise en charge des conséquences des incendies.

Les participants ont fait le point sur l'état d'avancement du plan d'urgence destiné à réparer les dégâts, rétablir les différents services publics et accompagner les citoyens sinistrés afin de leur permettre de reprendre leur vie quotidienne dans les meilleures conditions.

À l'entame de la réunion, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes des incendies. Les décisions prises par le président de la République ont ensuite été rappelées, ainsi que les mécanismes arrêtés pour assurer leur concrétisation sur le ter-

rain dans les délais impartis. Les différents secteurs ont présenté les mesures engagées pour effacer les conséquences matérielles des incendies, notamment la réhabilitation des réseaux essentiels d'alimentation en eau, électricité et gaz, ainsi que des réseaux de télécommunications dans les zones affectées. Les opérations de recensement et d'évaluation des pertes ont également été examinées. Elles portent sur l'ensemble des biens et moyens de subsistance endommagés, notamment les habitations, le mobilier, les appareils électroménagers, les cultures, les arbres fruitiers, les ruches, le cheptel ovin, caprin et bovin, ainsi que les volailles. Dans ce cadre, le Premier ministre a affirmé que « le moindre bien endommagé, même une seule vis, sera indemnisé », soulignant que l'opération couvrira tous les dégâts, indépendamment de leur importance. Il a, en outre, fixé au 15 septembre prochain la date limite pour l'achèvement de l'opération d'indemnisation des citoyens concernés. La réunion a également permis d'entendre

les walis sur les mesures concrètement mises en œuvre dans les zones sinistrées et sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge des citoyens. Sifi Ghrieb a appelé, à cette occasion, les responsables locaux à faire preuve de souplesse et d'efficacité dans le traitement des préoccupations des sinistrés, en privilégiant l'action de terrain et le travail de proximité, tout en insistant sur la nécessité de s'éloigner de toute forme de bureaucratie, notamment lors de la reconstitution des documents et dossiers administratifs détruits par les incendies.

Le Premier ministre a réaffirmé, en fin de rencontre, la mobilisation de l'État et de l'ensemble de ses institutions, aux niveaux central et local, pour accompagner les citoyens affectés et réparer les dommages occasionnés par les incendies. Les pouvoirs publics s'attacheront ainsi à rétablir progressivement la situation à la normale dans les délais fixés, conformément aux orientations du président de la République.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'IMPORTATION  
Le ministère du Commerce extérieur apporte  
des clarifications

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a apporté, lundi dans un communiqué, des clarifications concernant les demandes de visa du programme prévisionnel d'importation sur la base des données et documents officiels enregistrés via la plateforme numérique, rejetant les "allégations infondées" selon lesquelles il entraverait ce programme.

Les clarifications du ministère interviennent suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, dans laquelle le gérant d'une entreprise privée (Benbellat), spécialisée dans la production d'eau minérale, a fait part de ses préoccupations concernant ce qu'il a qualifié de "retard dans l'obtention du visa du programme prévisionnel d'importation de pièces de rechange pour le deuxième semestre de l'année 2026".

Dans son communiqué, le ministère a catégoriquement rejeté les allégations et informations erronées contenues dans cette vidéo, qui ne correspondent pas aux données officielles enregistrées auprès de ses services", soulignant qu'il "se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires qu'il juge nécessaires contre toute partie susceptible de porter atteinte à la réputation du ministère ou de diffuser des infor-

mations de nature à induire l'opinion publique en erreur". Evoquant les détails du dossier de l'opérateur en question, le ministère a assuré que le dossier "n'a été ni rejeté ni gelé", précisant que "les services compétents lui ont demandé, en date du 20 août courant, de modifier son programme prévisionnel au vu de la nature et du volume de la demande".

Cependant, jusqu'à la date de publication du communiqué, l'opérateur "n'a pas répondu à la demande de modification, ce qui a empêché la finalisation de l'étude du dossier et l'octroi du visa", explique le ministère.

Le programme présenté par l'opérateur porte sur 709 positions tarifaires pour un total de 10.522 pièces de rechange, a fait savoir le ministère, rappelant que la même entreprise avait déjà bénéficié, le 29 janvier 2026, du visa pour 300 pièces de rechange au titre du programme prévisionnel du premier semestre de l'année 2026, en plus de 5.695 pièces de rechange de différents types dans le cadre du programme prévisionnel du deuxième semestre de l'année 2025, visé le 2 août 2025.

Ainsi, "l'intéressé aura introduit, en l'espace d'à peine 12 mois, des demandes d'importation pour un total de 16.517 pièces de rechange de différents types, un

volume qui exige, sur le plan technique, de vérifier l'adéquation de ces besoins avec la taille de l'unité de production, la nature de ses équipements et sa capacité de production effective", ajoute le ministère. L'importance de ces données apparaît plus clairement lorsqu'elles sont comparées aux programmes d'importation d'autres entreprises opérant dans le même secteur et disposant de plus de quatre lignes de production, a expliqué la même source, précisant que "les quantités de pièces de rechange demandées par certaines d'entre elles ne dépassent pas le quart de la quantité demandée par l'entreprise concernée, bien qu'elles possèdent des capacités de production plus importantes et un nombre de lignes de production supérieur à celles dont dispose cette entreprise". Par conséquent, les données techniques enregistrées auprès des services du ministère "ne reflètent pas l'existence d'une unité de production dont la taille et les capacités d'exploitation justifieraient, en apparence, ce volume élevé de demandes de pièces de rechange, ce qui a conduit à soumettre son programme prévisionnel à un examen approfondi et à demander sa modification, et non à le rejeter ou à entraver l'activité de l'entreprise".

R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la  
SARL

Les enjeux Eco  
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub  
Abdelaziz

Directeur de  
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse  
01, rue Bachir Attar  
Sidi M'hamed Alger  
email: [lesenjeuxeco@gmail.com](mailto:lesenjeuxeco@gmail.com)

ccb : BDL 005  
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:  
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77  
E-mail: [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[Programation.regie@anep.com.dz](mailto:Programation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ovargla@anep.com.dz](mailto:agence.ovargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

INDEMNISATION ET RELOGEMENT DES SINISTRÉS

# Tebboune prend des mesures inédites

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche, au siège de la Présidence, une réunion consacrée à la prise en charge des conséquences des récents incendies qui ont ravagé plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays. Entouré de hauts responsables militaires et civils, le chef de l'État a annoncé une série de mesures d'urgence destinées à accélérer le retour à la normale dans les zones sinistrées.*

Par Selma R.

Sur le volet financier, le président a été catégorique : l'État prendra en charge l'intégralité des pertes matérielles subies par les sinistrés, "sans exception". Cultures sous plasticulture, arboriculture, cheptel, habitations, mobilier et même appareils électroménagers seront indemnisés. « Même si un citoyen a perdu un clou, on le lui remboursera », a-t-il insisté, précisant que les locaux commerciaux et les écuries seront traités selon les mêmes modalités. Afin d'accélérer ce processus, le chef de l'État a ordonné la multiplication des commissions de recensement des dégâts, jugeant le rythme actuel insuffisant, et a proposé de mobiliser les effectifs du service national ainsi que des enseignants pour appuyer les équipes chargées de l'évaluation. Le ministère des Finances travaille par ailleurs sur une formule de gré à gré permettant une réaction rapide, l'objectif affiché étant que toutes les victimes soient indemnisées, dans tous les domaines, avant le 15 septembre. Dans la continuité de ces annonces, le président a chargé le ministre de l'Habitat, en coordination avec les walis, de lancer immédiatement l'opération de relogement des sinistrés. Concernant les infrastructures essentielles, un délai strict a été fixé : au plus tard samedi prochain, les réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et de télécommunications devront être totalement rétablis. Le chef de l'État a ainsi salué les interventions rapides de Sonelgaz sur les câbles de moyenne tension et a évoqué le recours à des camions-citernes, y compris ceux de l'Armée nationale populaire, pour pallier

les difficultés d'approvisionnement en eau potable en attendant la réparation complète des canalisations. En exécution de ces instructions présidentielles, les autorités locales des wilayas concernées poursuivent, sur le terrain et en coordination avec les différents services compétents, leurs interventions pour réhabiliter les infrastructures endommagées, notamment les réseaux d'eau, d'électricité, de télécommunications et d'Internet, ainsi que la remise en état des routes touchées. Ces opérations visent à assurer un retour progressif des services essentiels et à améliorer les conditions de vie des citoyens sinistrés, afin de leur permettre de reprendre leur quotidien dans les meilleures conditions possibles. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a présidé, hier, une réunion de coordination avec les walis pour assurer le suivi de la mise en œuvre des directives du président de la République relatives à la prise en charge des conséquences des incendies. Il a insisté sur la nécessité de recenser rapidement et avec précision les dégâts et les besoins, tout en engageant sans délai les procédures d'indemnisation et de réhabilitation des logements et zones touchés. Le ministre a également appelé à simplifier les démarches administratives afin d'assurer une prise en charge rapide et efficace des familles sinistrées. Saïd Sayoud a par ailleurs mis l'accent sur l'accompagnement humain et social des victimes, appelant les autorités locales à rester à l'écoute de leurs préoccupations et à répondre à leurs besoins. C'est dans ce même élan que le ministre de l'Habitat, Tarek Belaribi, a présidé également une

réunion de coordination pour assurer le suivi opérationnel de ces instructions présidentielles. Selon un communiqué du ministère, le ministre a donné plusieurs instructions fermes, à commencer par le doublement des effectifs d'ingénieurs du CTC, qui devront être déployés dans les wilayas sinistrées sous 72 heures afin de renforcer les opérations d'expertise et de suivi technique des bâtiments endommagés. Il a par ailleurs chargé les directeurs du logement des wilayas concernées d'établir les décisions d'octroi des aides financières, la Banque nationale de l'habitat (BNH) étant quant à elle mandatée pour procéder à leur versement, conformément aux procédures légales en vigueur. Des moyens humains supplémentaires seront également mobilisés auprès des directeurs du logement et des équipements publics pour engager le nettoyage et la réhabilitation des logements et infrastructures publiques endommagés. Une nouvelle réunion de coordination et d'évaluation est d'ores et déjà programmée dans les 72 heures, afin de mesurer l'avancement de la prise en charge des familles sinistrées et des chantiers de réhabilitation. Sur un plan plus structurel, le président a également ordonné le lancement d'études spécifiques, menées par des experts, urbanistes et spécialistes de l'économie de montagne, afin de revoir la réglementation régissant la construction en zone forestière. L'idée est d'imposer une distance de sécurité entre les habitations et la lisière des forêts, pour limiter les dégâts en cas de nouveaux départs de feu, tout en préservant le droit de chacun à vivre où il le souhaite.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'A ANNONCÉ : « Celui qui allumera délibérément un incendie sera condamné à mort »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé la réinstauration de la peine de mort, avec exécution, contre les personnes reconnues coupables d'avoir délibérément déclenché un feu de forêt. Cette décision a été prise lors d'une réunion présidée au siège de la Présidence. Dans cette perspective, le chef de l'État a chargé le ministre de la Justice de modifier le Code pénal avant le 15 septembre, afin d'y réintroduire la peine capitale, effectivement exécutée, contre les auteurs d'incendies volontaires, une fois les voies de recours légales épuisées. « Celui qui allumera un incendie délibérément sera condamné à mort. Et il y aura exécution », a-t-il affirmé, précisant que le condamné devra « payer son acte à la

société immédiatement » une fois les recours épuisés. Il a par ailleurs exigé que ce texte soit soumis au Gouvernement dès cette semaine, avant sa présentation à l'Assemblée populaire nationale, avertissant : « Celui qui pense que la loi ne sera pas appliquée doit savoir que la société et la justice lui demanderont des comptes ». Justifiant la sévérité de cette mesure, le président a souligné l'anomalie de plusieurs départs de feu simultanés, certains déclenchés à une heure du matin en l'absence de vent, une thèse qu'il avait déjà évoquée samedi lors de sa visite aux blessés à l'hôpital de Zéralda. Il a ainsi demandé aux walis concernés de transmettre toute information aux services de sécurité, révélant que plusieurs indivi-

dus impliqués avaient déjà été arrêtés. Malgré la gravité de la situation, le président a tenu à comparer le pays à un phénix capable de renaître de ses cendres : « On le brûle, il renaît de ses cendres. Avant le 15 septembre, on aura indemnisé toutes les victimes dans tous les domaines... Il faut que les citoyens retrouvent une vie normale ». Cette formule vient prolonger son message de fermeté, affirmé plus tôt dans la réunion : « Ceux qui pensent qu'ils vont affaiblir le pays se trompent. Personne ne fera plier l'Algérie ». En conclusion, il a réitéré son engagement à assurer un retour à la normale d'ici une semaine, avec le rétablissement de l'eau, de l'électricité et la réouverture des routes.

Par S. R.

### PROTECTION CIVILE Maîtrise totale des feux de forêt à travers plusieurs wilayas du pays

Tous les feux de forêt qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas du pays, entre les 26 et 30 août, ont été circonscrits et totalement maîtrisés, a indiqué dimanche soir le chargé de l'information et de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Karim Benfahci. Dans une déclaration à l'APS, M. Benfahci a précisé que le bilan de la Protection civile établi dimanche soir confirme "la maîtrise totale et le contrôle de la situation générale des incendies et des foyers", avec l'extinction de 24 feux dans plusieurs wilayas, notamment Jijel, Béjaïa et El Tarf. Il a ajouté qu'"après l'extinction des différents incendies, un dispositif de sécurité a été mis en place sur le terrain pour assurer une surveillance permanente", afin de prévenir tout départ de feu susceptible d'être provoqué par des braises pouvant se trouver dans les racines des arbres ou sous les cendres. Ce dispositif s'appuie notamment sur des opérations de refroidissement et de surveillance pour éviter toute reprise des incendies. Le lieutenant Benfahci a souligné que la surveillance "se poursuivra jusqu'au retour à la vie normale", ajoutant que les unités et équipes de la Protection civile restent mobilisées et en état d'alerte afin de garantir la rapidité d'intervention et une réponse immédiate à toute éventuelle urgence.

APS

### SONELGAZ Réparation de plus de 35 km de réseau électrique endommagés à Skikda

La direction de la distribution de l'électricité et du gaz, relevant du groupe Sonelgaz, a réparé et remis en état plus de 35 km de réseau électrique endommagés par les feux de forêt enregistrés la semaine dernière dans la wilaya de Skikda, a indiqué, lundi, le directeur local de la distribution, Abdelouahad Hemaz. Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les incendies qui ont touché certaines zones de la wilaya ont occasionné des dommages aux réseaux de moyenne et de basse tension sur une distance de plus de 35 km. Le réseau électrique a été affecté, selon la même source, dans plusieurs communes telles qu'Oum Toub, Filfila, Bekhouche-Lakhdar, Benazzouz, Djendel Saâdi-Mohamed, Ouled Hbaba, Ain Bouziane, Azzaba, Hammadi-Krouma et El Hadaïk. M. Hemaz a affirmé que la direction de la distribution a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour une prise en charge optimale et rapide des dommages causés au réseau électrique, avant de souligner que 13 équipes d'intervention ont été déployées, soutenues par les équipements de 18 entreprises agréées.

APS

SALON NATIONAL DE L'INDUSTRIE DES COSMÉTIQUES  
Plus de 60 entreprises attendues à Sétif

La wilaya de Sétif abritera, du 9 au 12 septembre prochain au Palais des expositions El Maabouda, la troisième édition du Salon national de l'industrie des cosmétiques, avec la participation de plus de 60 entreprises et marques algériennes, ont annoncé les organisateurs. Organisé par la société « Sogex », ce rendez-vous économique et professionnel réunira les principaux acteurs de l'industrie cosmétique en Algérie, notamment les fabricants, distributeurs et opérateurs spécialisés dans les produits cosmétiques, pharmaceutiques et parapharmaceutiques. L'édition 2026 verra également la participation des centres et experts de la beauté, ainsi que des investisseurs, entrepreneurs et startups activant ou souhaitant investir dans ce secteur en pleine évolution. Les laboratoires GPh, spécialisés dans l'industrie des parfums, seront présents en qualité de sponsor officiel de cette troisième édition. Selon les organisateurs, quelque 15.000 visiteurs professionnels sont attendus durant les quatre jours du salon, parmi lesquels des distributeurs, investisseurs, propriétaires de commerces et responsables de centres de beauté. Cette manifestation ambitionne de constituer un espace privilégié d'échange, de mise en relation et d'exploration de nouvelles opportunités de coopération et de partenariat entre les différents intervenants de la filière. Le salon vise notamment à soutenir la production nationale, encourager l'innovation dans l'industrie cosmétique et renforcer les opportunités d'investissement, tout en favorisant le partage d'expériences et l'accompagnement des porteurs de projets souhaitant s'investir dans ce domaine. Il permettra également aux opérateurs de présenter leurs produits, de mettre en avant les dernières tendances du marché de la beauté et de prendre connaissance des nouvelles technologies utilisées dans l'industrie cosmétique.

Z R.

APPROVISIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DES RÉGIONS TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

Réunion de la cellule de crise de la Pharmacie centrale des hôpitaux

La cellule de crise de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a tenu, dimanche, une réunion consacrée au suivi de la situation de l'approvisionnement des établissements de santé en produits pharmaceutiques et en dispositifs médicaux dans les régions de l'Est et du Centre du pays touchées par les incendies, indique un communiqué de cet établissement public. Présidée par le Directeur général de la PCH, Sabri Djerroud, cette réunion "s'inscrit dans le cadre des efforts

nationaux continus pour la prise en charge des victimes des incendies et du renforcement des mécanismes de réponse aux besoins découlant de cette situation exceptionnelle", précise le communiqué. "Cette rencontre a permis d'évaluer la situation de l'approvisionnement, de suivre les demandes urgentes et d'ajuster les mécanismes d'intervention et de distribution, afin de répondre aux besoins dans les meilleurs délais", ajoute le texte.

R E.

Dernière composition de DZAIRINDEX

| Libellé de la valeur          | Code | Ouverture | Clôture | Var % | Ecart Mensuel % | Ecart Annuel % | per    | Rend Net % | Volume transigé | Valeur transigée DA |
|-------------------------------|------|-----------|---------|-------|-----------------|----------------|--------|------------|-----------------|---------------------|
| ALLIANCE ASSURANCES           | ALL  | 345,00    | 345,00  | 0,00  | 3,34            | -6,06          | 7,35   | 7,54       | 4635            | 1 599 075,00        |
| AYRADE                        | AYRD | 815,00    | NC      | 0,00  | 0,13            | 0,24           | 116,43 | -          | 0               | 0,00                |
| BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL | BDL  | 1 400,00  | 1400,00 | 0,00  | 0,01            | -0,16          | 7,56   | 7,64       | 5715            | 8 001 000,00        |
| BIOPHARM                      | BIO  | 2 514,00  | 2514,00 | 0,00  | 0,05            | 1,09           | 6,68   | 6,36       | 1000            | 2 514 000,00        |
| CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE    | CPA  | 2 049,00  | 2049,00 | 0,00  | -1,01           | -7,11          | 8,49   | 8,54       | 7175            | 14 701 575,00       |
| EGH El Aurassi                | AUR  | 360,00    | NC      | 0,00  | 0,00            | -2,01          | 4,55   | -          | 0               | 0,00                |
| SAIDAL                        | SAI  | 411,00    | 431,00  | +4,87 | 2,64            | 2,90           | 1,19   | 8,12       | 530             | 226 430,00          |

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-GHARDAÏA-EL MENIAA

Les préparatifs sur le terrain vont bon train

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé une réunion de la haute commission interministérielle chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation du projet de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa, au cours de laquelle il s'est félicité de l'avancement des préparatifs sur le terrain, indique lundi un communiqué du ministère. Tenue dimanche au siège du ministère, cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des mesures préparatoires du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa sur un linéaire de 495 km, financé par la Banque africaine de développement (BAD). A cette occasion, le ministre s'est félicité de l'avancement des préparatifs sur le terrain, soulignant que les résultats obtenus étaient

à même de réunir les conditions nécessaires au lancement de la réalisation du projet dans les délais impartis, ajoute le communiqué. Ont pris part à cette réunion les membres de la commission, représentants du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, y compris de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANES-RIF), du ministère des Finances, y compris de la Direction générale du budget et de la Direction générale du domaine national, ainsi que des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la Poste et des Télécommunications, de l'Energie et des Energies renouvelables, de l'Hydraulique et de l'Industrie. Etaient également présents les directeurs généraux de la Société nationale des

transports ferroviaires (SNTF) et de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED). L'ordre du jour de la réunion a porté sur le suivi de l'avancement des préparatifs du lancement du projet, ainsi que sur les mesures à prendre pour lever les éventuels obstacles et difficultés sur le terrain au niveau des tronçons Ouargla-El Meniaa et El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, selon la même source. La réunion a, par ailleurs, permis d'examiner les moyens de renforcer et d'accélérer le rythme de coordination entre les différents intervenants, y compris les autorités locales, afin de garantir le parachèvement des démarches requises et le lancement effectif de la réalisation de ce projet stratégique dans les délais impartis, conclut le communiqué.

APS

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

Une feuille de route pour valoriser le potentiel minier national

La Russie et l'Algérie s'apprentent à définir une stratégie commune pour l'exploitation des ressources du sous-sol algérien. Cette coopération entre les deux pays doit être organisée à travers une feuille de route portant sur l'exploration et la valorisation des ressources minérales algériennes, tout en incluant des programmes destinés à la formation de spécialistes dans ce domaine. Selon Alexandre Kozlov, ministre russe des Ressources naturelles, la décision de lancer l'élaboration de ce document a été actée fin juin, à l'occasion d'une réunion du groupe de travail bilatéral chargé de ce dossier. L'Algérie dispose en effet d'un important potentiel minier, en particulier en uranium, en cuivre et en manganèse, tandis que les entreprises russes disposent, de leur côté, d'une expertise reconnue dans un large éventail de services géologiques. C'est précisément dans cette complémentarité que s'inscrit la feuille de route, conçue comme un plan de travail commun entre les deux pays, destiné à définir ce qu'il faut

faire, dans quel ordre et avec quels moyens, pour mieux explorer et exploiter les richesses minières algériennes, a indiqué le ministre russe à l'agence Sputnik. Ce plan devrait ainsi permettre, dans un premier temps, à la Russie d'apporter son expertise géologique afin d'aider l'Algérie à mieux connaître son sous-sol et à identifier ses gisements de minerais, notamment le cuivre, le manganèse et l'uranium. Une fois ces ressources repérées, les deux pays pourraient ensuite déterminer lesquelles sont réellement exploitables, où elles se situent précisément, quelles technologies employer, et comment développer concrètement les projets miniers qui en découlent.

Cette coopération ne se limiterait toutefois pas à faire intervenir des entreprises russes sur le terrain. Elle prévoit également la formation d'ingénieurs, de géologues et de techniciens algériens, afin de renforcer durablement les compétences nationales dans ce secteur. Il s'agit donc d'un plan progressif, qui doit permettre de passer de la simple connaissance du sous-sol à sa véritable valorisation, en explorant d'abord le terrain, puis en identifiant les minerais, en évaluant les gisements, en développant les projets, en formant les compétences nécessaires, avant d'exploiter et de valoriser pleinement les ressources.

Par S. R.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية  
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR  
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 30 أوت 2026  
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 30 Août 2026

| Prix du détail <sup>1</sup> |                       |         | أسعار التجزئة <sup>1</sup> |         |                    |                             |
|-----------------------------|-----------------------|---------|----------------------------|---------|--------------------|-----------------------------|
| DA / Kg                     |                       |         | دج / كلف                   |         |                    |                             |
| Produits                    |                       | معدل    | أعلى                       | أدنى    | المنتجات           |                             |
|                             |                       | Moyenne | Maximum                    | Minimum |                    |                             |
| Légumes frais               | Pomme de terre        | 102     | 114                        | 90      | البطاطا            | خضر طازجة                   |
|                             | Tomate                | 83      | 99                         | 67      | الطماطم            |                             |
|                             | Oignon sec            | 81      | 91                         | 71      | البصل الجاف        |                             |
|                             | Ail sec               | 749     | 869                        | 630     | الثوم الجاف        |                             |
|                             | Carotte               | 124     | 138                        | 110     | الجزر              |                             |
|                             | Navet                 | 170     | 191                        | 150     | اللفت              |                             |
|                             | Poivron               | 136     | 154                        | 118     | الفلفل الاخضر      |                             |
|                             | Piment                | 141     | 161                        | 121     | الفلفل الحار       |                             |
|                             | Courgette             | 110     | 125                        | 95      | الكوسة             |                             |
|                             | Haricot vert          | 205     | 232                        | 179     | الفاصولياء الخضراء |                             |
| Laitue                      | 120                   | 136     | 104                        | الخس    |                    |                             |
| Fruits frais                | Pomme locale          | 409     | 509                        | 310     | التفاح المحلي      | فواكه طازجة                 |
|                             | Datte                 | 514     | 370                        | 389     | التمر              |                             |
|                             | Raisin                | 294     | 580                        | 217     | العنب              |                             |
|                             | Banane                | 571     | 590                        | 553     | الموز              |                             |
|                             | Melon                 | 89      | 102                        | 76      | البطيخ الاصفر      |                             |
|                             | Pastèque              | 73      | 82                         | 64      | البطيخ الاحمر      |                             |
| Produits d'origine animale  | Viande bovine locale  | 2086    | 2241                       | 1932    | لحم البقر المحلي   | المنتجات ذات الأصل الحيواني |
|                             | Poulet de chair       | 516     | 530                        | 502     | الدجاج             |                             |
|                             | Œufs (Unité)          | 20      | 21                         | 18      | البيض (وحدة)       |                             |
|                             | Lait de vache (Litre) | 96      | 103                        | 89      | حليب البقر (لتر)   |                             |

# Comment le secteur de l'agriculture (à travers sa politique) devrait changer avec le changement climatique<sup>1</sup> ?

*Pour être viable, l'agriculture mondiale aura à relever le triple défi de la croissance démographique et de la sécurité alimentaire, de la protection de l'environnement et des ressources naturelles, et de la raréfaction des énergies fossiles (Mediterra 2009). Ceci est encore plus vrai et plus actuel dans les pays du Maghreb dont l'agriculture se pratique souvent dans les zones à fortes contraintes et dont les indicateurs démographiques, économiques et sociaux ne sont pas toujours favorables. Les risques sont donc importants et les enjeux encore plus importants lorsqu'il s'agit de menaces liées aux changements climatiques (CC).*

2<sup>e</sup> partie

**Zoubir SAHLI,**  
Agroéconomiste, consultant expert

**P**armi les plus importantes des recommandations et propositions enregistrées, on note ce qui suit :

- Etre sensible à la question de la conservation et de la valorisation des ressources naturelles locales. Le développement de la montagne pose en fait la question essentielle du statut et du rôle économique et social des massifs forestiers et montagneux et du devenir des populations qui y vivent

- Prendre en compte la question de la valorisation de la qualité des ressources locales : les zones et les communes rurales de montagne peuvent être des «territoires utiles» à partir desquels se déclencherait un processus de «territorialisation» de systèmes de production et une intense activité de valorisation des ressources biologiques locales

- L'augmentation des efforts en matière de ceintures vertes autour des villes

- La création ou l'encouragement à la création de petits bosquets dans les exploitations agricoles, de brise vents et de rideaux biologiques

### 3. La lutte contre la désertification

- Le secteur des forêts, de l'agriculture et de l'environnement ont été (et restent) des secteurs pionniers en matière de lutte contre la désertification, du fait essentiellement de la mise en œuvre de grandes actions (comme par exemple le Barrage vert ) et de l'implication de l'ensemble de ses agents dans la lutte contre toutes les formes de dégradation des sols et des couverts végétaux en zones steppiques et semi-arides.

- Le fait que les secteurs des forêts, de l'agriculture et de l'environnement soient les Points focaux de la Convention de lutte contre la désertification (CCD) et les Organes de Coordination (ONC) devraient leur permettre d'avoir un champ d'action plus large, une audience et des moyens (financiers et institutionnels) suffisants pour renforcer les actions sur le terrain

- La stratégie de lutte contre la désertification doit tout d'abord être réaffirmée comme étant une stratégie mettant en œuvre une démarche globale devant se situer obligatoirement dans un cadre intersectoriel étant donné que les causes de la dégradation sont à la fois d'origines anthropiques et socio-économiques. Nécessité donc de faire figurer la coordination intersectorielle parmi les principes prioritaires des programmes de développement dont bénéficient les zones steppiques, arides et semi-arides.

- En zones steppiques et en zones arides et présahariennes, la situation devient de

plus en plus grave et les actions entreprises demeurent insuffisantes. D'où la nécessité d'actualisation des programmes et des plans d'action, avec des efforts à faire dans les domaines :

- \* de la connaissance scientifique du phénomène,
- \* du recensement et de la cartographie des nappes alfatières et autres parcours,
- \* de la protection et la valorisation,
- \* des études d'aménagement ;
- \* et la revue complète des projets d'investissement (agricoles ou autres dans ces zones).

### 4. Les politiques de l'eau basées sur des stratégies d'adaptation impliquant :

- Les études de vulnérabilité montrent que le changement climatique pourrait, malgré tout, miner les efforts dans le domaine de l'eau, conduits avec beaucoup de difficultés, en exacerbant des risques existants de désertification, de pression sur les ressources hydriques et d'un secteur agricole utilisant mal ou gaspillant ces ressources.

- Pour y faire face, la majorité des options d'adaptation aux CC concerneraient donc :

- \* l'accélération de la mobilisation de nouvelles ressources en eau, d'abord conventionnelles par la construction de barrages, option qui pourrait être cependant limitée.

- \* le développement des eaux non conventionnelles, non seulement le dessalement de l'eau de mer, mais aussi et surtout les eaux usées après traitement qui pourraient faire économiser au pays l'équivalent de 0,9 et 0,5 milliards de m<sup>3</sup>/an.

- \* Mais au-delà de la mobilisation de nouvelles ressources, l'utilisation efficace et raisonnée de l'eau sera probablement le principal «gisement» d'eau qu'il sera possible de dégager pour les besoins de l'agri-

culture au Maghreb (Benblidia et al, 1997). L'utilisation de techniques optimales d'irrigation économiserait 10 à 20% sur sa dotation en eau, soit 0,5 à 1 milliard de m<sup>3</sup>/an en Algérie (Nathalie Rousset, et René Arrus LEPII/EPE).

Il y aurait donc à proposer ce qui suit :

- une gestion intégrée et concertée des ressources en eau ;
- la dépollution des systèmes hydriques et épuration des eaux usées avant leur rejet ;
- la sensibilisation et l'éducation des citoyens à la valeur de l'eau dans cette région ;
- la mise en œuvre d'une approche pluridisciplinaire et inter – sectorielle ;
- procéder à des approches globalisantes dans le domaine de l'étude et de l'aménagement des bassins versants ;
- intégrer dans tout schéma d'aménagement de bassin versant, les aspects socio-économiques

- promouvoir des programmes intégrés de mise en valeur des bassins hydrographiques avec la participation effective des populations locales.

Réviser les stratégies hydrauliques : En continuant à polariser l'essentiel des ressources en eau, en capitaux et en technologies sur une partie restreinte du territoire et sur la grande hydraulique, cela peut à terme entraîner des risques entre l'agriculture des grands périmètres agricoles irrigables d'une part et les systèmes d'agriculture pluviale et la petite agriculture irriguée (y compris les oasis qui se meurent), d'autre part.

Si par ailleurs l'un des premiers champs possibles de progrès dans la gestion de l'eau concerne la protection des ressources (lutte contre les pollutions, augmentation du potentiel exploitable de façon durable...), la gestion de la demande en eau (GDE) émerge depuis une dizaine d'an-

nées comme une question centrale compte tenu des gains d'efficacité possibles. Elle comprend l'ensemble des mesures pouvant accroître les efficacités techniques, sociales, économiques, institutionnelles et environnementales dans les différents usages de l'eau, en vue de rendre efficaces à la fois la consommation en eau (en augmentant la satisfaction des besoins) et l'allocation de l'eau entre les différents usages. (source : PNUE-PAM-Plan Bleu (2007).

Des stratégies d'adaptation dans ce domaine impliquent donc :

- la dépollution des systèmes hydriques et épuration des eaux usées avant leur rejet ;
- le recours aux techniques d'économie d'eau en particulier en agriculture, et choix de cultures moins consommatrices d'eau ;
- la sensibilisation et l'éducation des citoyens à la valeur de l'eau dans cette région.

Vu l'importance des ressources en eau dans le développement, l'adaptation du secteur aux impacts négatifs des changements climatiques est d'une nécessité vitale. Ce qui importe le plus, c'est la mise en place de politiques de l'eau axées sur la rareté de la ressource et sur sa diminution future.

Aujourd'hui, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, des actions conjoncturelles sont menées. Il faudrait toutefois que ces actions s'intègrent dans une politique globale d'adaptation

(A suivre)

## Sources et repères

<sup>1</sup> Extrait de la synthèse du rapport FAO. Z. Sahli et M. Amrani : « Les politiques agricoles maghrébines à l'ère des accords climatiques ». FAO, Tunis, 2018  
<sup>2</sup> Le plan climat remplace le Plan d'Adaptation aux Changements Climatiques (2003-2013)



WILAYA D'ALGER  
**Poursuite des interventions sur le terrain en prévision de la saison des pluies**

Les services de la wilaya d'Alger poursuivent leurs interventions sur le terrain en prévision de la saison des pluies, à travers les différentes circonscriptions administratives, indique dimanche un communiqué des services de la wilaya. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des "préparatifs en prévision de la saison des pluies" et de la mise en œuvre des instructions du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Ra-behi. Elles concernent notamment les routes, les quartiers et les agglomérations à travers les différentes circonscriptions administratives, précise la même source. Les services de la wilaya s'emploient à "intensifier leurs efforts en prévision des intempéries", notamment en procédant au curage et au nettoyage des avaloirs, afin d'éviter l'obstruction des différents réseaux d'évacuation des eaux. Ces interventions, lancées en juillet dernier, se poursuivent de manière régulière et intensive, avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels à travers les différentes circonscriptions administratives, afin d'assurer une bonne préparation à la saison des pluies et parer à tout imprévu pouvant survivre dans les prochains jours.

R E.

BISKRA  
**Plus de 40 points de vente de livres scolaires**

Plus de 40 points de vente de livres scolaires destinés aux trois cycles d'enseignement ont été mis en place à travers les différentes communes de la wilaya de Biskra, dans le cadre des préparatifs en cours pour la rentrée scolaire 2026-2027, à-on appris dimanche auprès du directeur du Centre de wilaya de distribution et de publication pédagogiques, Lazreg Benhouili. En marge de l'inauguration du centre de vente au CEM Bachir Ben Nacer, au chef-lieu de wilaya, le même responsable a précisé que ces points de vente comprennent, outre le centre ouvert dans ledit collège, 48 bibliothèques privées réparties à travers les communes de la wilaya. A partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, plusieurs expositions consacrées à la vente du livre scolaire seront organisées, dont une au niveau du théâtre régional Chebah Mekki, au chef-lieu de wilaya, une autre similaire dans la commune de Tolga et une troisième à El Kantara, a indiqué la même source. Le même responsable a souligné qu'en parallèle avec sa disponibilité en quantités suffisantes, le livre scolaire sera vendu aux prix homologues au profit des élèves des trois cycles d'enseignement, afin de garantir une scolarité dans les meilleures conditions.

Agence

MOSTAGANEM

**Lancement des travaux d'aménagement de mini zones d'activités**

*Les travaux d'aménagement de quatre mini zones d'activités de proximité destinées aux jeunes investisseurs et aux porteurs de projets ont débuté, récemment dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué, dimanche, la cellule d'information et de communication de la wilaya.*

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de développement visant à mettre à disposition des espaces appropriés pour accueillir les micro-projets et les investissements locaux, ainsi qu'à créer de nouvelles opportunités au profit des jeunes investisseurs, des porteurs de projets et des porteurs d'idées d'innovations, selon la même source. Ces zones sont réparties entre les communes de Sidi Ali et Achâacha, dans l'Est de la wilaya, et Stidia et El Hassiane, dans l'Ouest. Elles comprennent au total 62 lots fonciers, pour une superficie globale estimée à 10.000 mètres carrés. Une enveloppe financière de 50 millions de dinars a été consacrée à ce programme, dont la réalisation est supervisée par les services de la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya.

Ces zones doivent entrer en service dans des délais allant de 45 jours à deux mois, en fonction de la nature des travaux et des spécificités de chaque chantier. Elles contribueront à l'implantation de microprojets et au rapprochement des opportunités d'investissement des jeunes, tout en orientant les activités économiques vers ces nouveaux espaces et en particulier leur concentration à l'intérieur des villes. Dans ce cadre, les services de la wilaya ont donné une série d'instructions aux responsables locaux, notamment en ce qui concerne la garantie d'une exploitation optimale des lots fonciers et le renforcement de la coordination, afin de mettre en place les mécanismes appropriés permettant leur attribution aux porteurs de projets, en fonction des besoins et des spécificités de chaque zone. Les mêmes services

ont également précisé que la création de nouvelles zones d'activités de proximité restera tributaire de l'intérêt et de la demande exprimée par les jeunes investisseurs et les porteurs de projets pour ces lots fonciers. Ils ont appelé les responsables concernés à étudier les mécanismes permettant d'accompagner et de financer les jeunes souhaitant créer des entreprises et des microprojets. S'agissant des travaux d'aménagement, les services de la wilaya ont donné des instructions portant sur la révision des délais de réalisation et l'amélioration de l'organisation des chantiers, avec la nécessité de respecter les normes de qualité, la nature des travaux et les normes techniques en vigueur, notamment celles relatives aux systèmes de protection et de prévention contre les incendies.

APS

BOUIRA

**Mise en service d'un important ouvrage électrique au profit de Djebahia et Aomar**

Un important ouvrage électrique a été mis en service dimanche au profit de quelque 3000 clients des communes de Djebahia et Aomar (ouest de Bouira), à-on informé auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Réalisé dans le cadre du programme de renforcement du réseau électrique et d'amélioration de la qualité et de la continuité de l'alimentation en énergie électrique, un

nouveau départ (ligne électrique 30KV) baptisé Djebahia issu du poste source 60/30 KV de Lakh-daria, a été mis en service, selon les détails fournis par Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution. Une enveloppe financière estimée à 149 millions de dinars a été allouée à la réalisation de ce nouveau départ, d'une longueur de 19,2 km, sur les fonds propres de la direction de distribution de Bouira,

a précisé à l'APS Mme Benyoucef. Le même responsable a assuré que cet ouvrage va permettre d'améliorer la qualité et la continuité de service à plus de 3000 clients au niveau de la commune de Djebahia et une partie de la commune d'Aomar. La mise en exploitation de ce départ va contribuer à "alléger la charge sur le réseau électrique existant, à sécuriser davantage l'alimentation électrique des localités concernées et à amé-

liorer la qualité et la continuité de service", at-elle encore expliquée. A travers la réalisation de cet important projet, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts en matière de renforcement des infrastructures électriques, afin de répondre à la demande croissante en énergie électrique.

APS

TIARET

**Cinq nouveaux blocs opératoires mis en service à l'établissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie, ORL et chirurgie dentaire**

Cinq nouveaux blocs opératoires ont récemment été mis en service au niveau de l'établissement public hospitalier spécialisé en ophtalmologie, ORL et chirurgie dentaire de Tiaret, à-on informé dimanche auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP). Selon le chef du service de la planification et des moyens, Yacine Bouabdelli, le rez-de-chaussée de cette structure, qui s'étend sur trois étages, est dédié aux interventions chirurgicales en urgence. Le premier étage comprend deux blocs opératoires réservés aux interventions en ophtalmologie, tan-

dis que le deuxième étage abrite deux autres blocs destinés aux interventions en oto-rhino-laryngologie (ORL). L'établissement a, par ailleurs, été doté d'équipements techniques modernes nécessaires au fonctionnement des blocs opératoires, ainsi que de lits et de moyens médicaux permettant d'assurer une prise en charge complète des patients pendant les périodes d'hospitalisation et de suivi post-opératoire, notamment pour les interventions complexes. La mise en service de ces nouvelles infrastructures porte à neuf le nombre total de blocs

opératoires de l'établissement, une capacité appelée à contribuer à la réduction des délais d'attente pour les patients nécessitant une intervention chirurgicale, y compris ceux orientés depuis plusieurs wilayas. Cette opération devrait également permettre d'améliorer les conditions de travail des équipes médicales et de faciliter l'organisation de leur activité, notamment en permettant la réalisation des interventions chirurgicales urgentes sans perturber le programme des opérations planifiées.

R E.

CONSTANTINE

**Mise en service de plusieurs nouvelles structures éducatives dès la prochaine rentrée scolaire**

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Constantine sera doté de nouvelles structures et établissements qui seront mis en service à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, à-on informé dimanche auprès des services de la wilaya. Il s'agit de 16 nouveaux établissements scolaires, réalisés et équipés à travers les différentes communes de la wilaya, répartis en 8 groupes scolaires, 3 collèges d'enseignement moyen (CEM), 2 lycées et 4 structures de demi-pension, a précisé la même source. Concernant le cycle primaire, 4 groupes scolaires ont été reçus, notamment dans la commune d'Aïn Abid, et à la cité "El-Mouna" au quartier El-Djedour (commune de Constan-

tine), ainsi qu'au quartier du Mausolée de Massinissa (commune d'El Khroub), en plus d'un groupe scolaire dans l'extension Sud (circonscription administrative Ali Mendjeli), a fait savoir la même source, notant que quatre autres groupes, dont le taux d'avancement est à 95%, seront "bientôt" livrés. Pour le cycle moyen, deux collèges d'enseignement moyen (CEM) ont été reçus dans la nouvelle ville d'Ali Mendjeli, dont le premier à l'unité de voisinage UV7 et le second à l'extension Ouest, a précisé la même source, ajoutant que le taux d'avancement des travaux du troisième collège, situé à l'extension Ouest, est de 95%, et sera livré avant le 15 septembre prochain.

S'agissant du cycle secondaire, un nouveau lycée a été réceptionné dans la commune d'Ibn Ziad, d'une capacité d'accueil de 1000 places pédagogiques, en plus de la réception d'un autre lycée dans la commune d'Aïn Abid. Par ailleurs, deux demi-pensions d'une capacité de 200 repas chacune ont été attribuées au profit des élèves du collège "El-Arabi" (commune d'El Khroub) et du collège "Ibn Khaldoun" à la cité du 5 Juillet (commune de Constantine), selon les services de la wilaya. Une demi-pension a également été reçue au lycée Boulmaïz (commune de Zighoud Youcef), offrant une capacité de 300 repas par jour, à-t-on indiqué.

APS

# Réfléchir collectivement et expérimenter

*Il est urgent de réfléchir collectivement et d'expérimenter, ce que ne peuvent plus faire les sociétés de classes profondément divisées et étroitement engagées. La division sociale de classes et du travail divise désormais plus qu'elle n'intègre. Les problèmes auxquels sont confrontés l'humanité sont considérables : crises économiques (chômage des diplômés, inégalités sociales), crise climatique (sécheresse, inondations).*

3<sup>e</sup> partie

Par DERGUINI Arezki (\*)

**C**e que doit la règle formelle à celle informelle c'est qu'elle doit toujours être soutenue par des croyances partagées, des éléments auto-exécutaires, pour être effective.

En paraphrasant Misahiko Aoki[4] et substituant le Code de la route aux droits de propriété, on peut dire que même là où les règles de conduite sont précisées par le droit et où l'État est considéré comme la source ultime de leur mise en application, la police de la circulation ne peut contrôler directement toutes les conduites et voir si elles sont compatibles avec les règles. Dans une société stable (« si je respecte les droits (formels) des autres, ceux-ci respecteront également les miens »), le code affiché est celui qui est respecté. Il existe cependant des sociétés dans lesquelles les règles de conduite codifiées par la loi sont volontairement ignorées et violées, y compris par les fonctionnaires eux-mêmes. Cela signifie qu'en dépit des conflits d'intérêts, les arrangements entre conducteurs doivent être sous-tendus et soutenus par des éléments auto-exécutaires, sans recours à une tierce partie qui les définirait et les rendrait exécutoires. La norme informelle coordonne les croyances des agents et donc réduit leur incertitude à l'égard du comportement des autres, avec elle peut s'instaurer une habitude et produire un résultat collectif (nombre d'accidents) et ses conséquences. L'avantage rationnel du Code de la route est indubitable. Il limite l'attention que le conducteur doit porter à la conduite, il complète la visibilité limitée du conducteur. Aussi s'impose-t-il aux législations. Il reste qu'il ne protège pas contre l'opportunisme et la rationalité limitée des conducteurs. La croyance partagée qui s'impose aux conducteurs ne trouve pas son origine dans l'expérience de la route, mais ailleurs dans d'autres domaines. Aussi l'endogénéisation du Code de la route, son application par les conducteurs, ne peut être circonscrit au seul domaine de la route. Les conducteurs ne coopéreront pas sur la route, si de la coopération leurs anticipations ne sont pas profitables. La construction par le haut de la société non complémentaire de la construction par le bas échoue à endogénéiser les règles formelles du jeu social. L'application effective des règles formelles ne peut être alors que discrétionnaire. Pour Masahiko Aoki, les institutions, qu'elles soient formelles ou informelles, émergent d'un processus institutionnel circulaire. Dans un tel processus, elles sont complémentaires et « emboîtées ». Une norme informelle peut soutenir un arrangement formel, et inversement. Cette interconnexion a une conséquence majeure pour le changement



institutionnel : on ne peut pas simplement importer ou réformer des institutions formelles sans prendre en compte leur ancrage informel. Les institutions formelles et informelles sont en co-évolution permanente.

Un autre exemple de conduite sur la route mérite l'attention. Celui des jeunes conducteurs de motocycles : leur opportunisme en ville est effarant. La compétition est manifeste. Ils rendent la conduite particulièrement difficile aux automobilistes. Mais comment l'interpréter ? Un phénomène a toujours deux faces. Elle confirme certes que la norme rationnelle n'est pas intériorisée, mais elle signale un dynamisme, un opportunisme, dont il faudrait pouvoir tirer parti. Elle signale la vitalité de la jeunesse en même temps que sa volonté de vivre son temps : à toute vitesse. Sa propension à prendre des risques. On pourra déplorer en contrepoint qu'elle signale une autre valeur moins glorieuse, celle attachée à la vie. Comme on peut le constater, la répression ne conduit pas à l'intériorisation de la norme et la répression ne peut-être que sélective, car globalement la responsabilité du conducteur est mal établie par la société. La conduite sur la route ne s'isole pas. Nous sommes ce que nous sommes sur la route et ailleurs, et nous faisons avec. Reste la manière, que certains peuvent dire déplorable. La vraie question est donc pourquoi l'intériorisation de la norme rationnelle édictée par la construction par le haut n'est pas intériorisée par la société, sa construction par le bas ? C'est la non-complémentarité des deux constructions qui aboutit à une effectivité partielle et coûteuse de la loi, à une régulation sociale non efficiente. Pour qu'il y ait régulation de la société, les normes informelles, produites par la construction par le bas, ne peuvent suffire. Tout comme les normes formelles ne peuvent suffire. Les normes légales sont nécessaires, sans quoi on ne peut obtenir une administration efficiente. Mais il ne peut y avoir intériorisation des normes

légales, effectivité de ces normes, que si le processus de construction par le haut opère sur la construction par le bas, ce qu'il ne peut faire s'il n'accepte pas la réciprocité. La circularité du processus et du système est nécessaire.

## L'institution scolaire, ses rapports avec la famille

L'école a une place particulière dans la société, une place majeure dans la socialisation et parmi les institutions. Mais on ne peut l'isoler. On oppose parfois l'institution scolaire à « l'école de la vie » particulièrement quand elles sont dissonantes. Dans les sociétés de classes à construction sociale par le haut dominante, l'éducation apparaît comme la panacée aux problèmes de la société. Ce qui a fini par user l'autorité de l'institution scolaire plutôt que cela n'a permis à la société de se dépasser. Sans prise sur l'école de la vie et inversement, ou autrement dit, sans une certaine complémentarité avec d'autres institutions, l'école se retrouve en porte-à-faux. La construction par le haut suppose une élite à imiter imitable, autrement dit, un processus de différenciation acceptable et assumé par la société, soit une propension de la construction par le bas à intérioriser les règles exogènes émises par la construction par le haut, établissant une complémentarité réciproque entre règles formelles informelles. Cette intériorisation et cette complémentarité supposent des croyances partagées, partage qui décide de la réussite de la régulation sociale. Une institution ne peut pas être isolée de l'ensemble dans lequel elle fonctionne. Le rapport de l'école à la société et aux familles ne peut être unilatéral, il est interactif. L'école est investie par la société (rapport optimal) ou sous-investie (rapport sous-optimal). Le modèle latin de l'école s'est évertué à former la société contre les organisations inter-

médiaires et la famille, à établir une domination de classe. Dans la production de la cohésion sociale et la compétition mondiale, il s'avère le moins performant par rapport aux autres modèles de l'école.

## Les modèles d'école ...

À l'échelle mondiale, les rapports entre l'école et la famille ne reposent pas sur les mêmes attentes. Selon les cultures, la frontière entre l'espace privé (la maison) et l'espace public (l'école) varie du tout au tout. On peut regrouper ces approches en quatre grands modèles culturels contemporains. Un modèle latin, un modèle scandinave, un modèle anglo-saxon et un modèle d'Asie de l'Est. Le modèle latin (France, Italie, Espagne, et plusieurs systèmes d'influence francophone) de type vertical se caractérise par une distance institutionnelle entre les deux institutions. Héritier d'une tradition d'État centralisé, ce modèle maintient une séparation marquée entre le foyer et l'école. L'école a longtemps été construite contre les familles (pour universaliser les valeurs de la République). Même si la « coéducation » est aujourd'hui un mot d'ordre officiel, la hiérarchie est claire : l'enseignant reste l'expert pédagogique légitime. Les parents sont invités à coopérer (suivi des notes, signatures, réunions), mais toute tentative d'ingérence dans la pédagogie ou les programmes est fermement rejetée par le corps professoral. Le modèle nordique (Finlande, Suède, Norvège) se caractérise par la confiance et la séparation des rôles. Il repose sur un consensus social fort, une horizontalité des rapports et un respect strict du bien-être de l'enfant. Les parents accordent une autonomie totale aux enseignants. Il y a très peu d'évaluations chiffrées avant l'adolescence, ce qui évite la compétition et le stress familial. L'école considère que la fin de l'après-midi et le soir appartiennent à la famille et au jeu. Les devoirs à la maison sont inexistantes ou extrêmement réduits pour ne pas empiéter sur la vie de famille. Le dialogue entre parents et professeurs se fait sur un ton amical, d'égal à égal, sans la distance protocolaire que l'on trouve dans le modèle latin. On parle de coéducation informelle. Avec le modèle anglo-saxon (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie), le parent est « client » et co-gestionnaire de l'école. L'école est souvent perçue comme un service de proximité financé par les taxes des résidents locaux. Les parents se comportent en « clients » exigeants. Ils estiment avoir un droit de regard direct sur les programmes, les manuels scolaires et même le recrutement ou le renvoi des enseignants.

(A suivre)

(\*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

TUNISIE  
590 produits exportables à travers le prisme tunisien

Pendant que les entreprises tunisiennes scrutent l'Europe avec la constance d'une aiguille aimantée, un gisement de 2,28 milliards de dollars dort à quelques centaines de kilomètres au sud, largement ignoré, estiment des économistes locaux

Ce chiffre n'est pas une estimation approximative glanée dans un rapport institutionnel. Il provient d'une étude de recherche récente publiée en 2025 dans le cadre du projet Qawafel financé par l'Agence française de développement et mis en œuvre par Expertise France, avec l'appui de la Chaire de l'OMC à Tunis. Elle mobilise un outil d'aide à la décision, le modèle TRADE DSM, conçu en Afrique du Sud et déjà éprouvé dans plusieurs économies africaines, pour cartographier avec une précision inhabituelle ce que la Tunisie pourrait vendre, où, et à qui. L'histoire commerciale récente de la Tunisie s'est écrite en grande partie face à la Méditerranée. L'accord d'association signé avec l'Union européenne en 1995, conçu pour aboutir à une zone de libre-échange euro-méditerranéenne, a durablement orienté les flux d'exportation vers le nord : machines, textiles, produits électroniques ont trouvé en Europe leur débouché naturel.

Le continent africain, lui, n'a jamais occupé qu'une place résiduelle, ne recevant qu'environ 10% des exportations totales du pays, l'Algérie et la Libye concentrant l'essentiel de ce commerce de proximité. Ce déséquilibre n'est plus tenable. Depuis 2010, l'instabilité politique régionale et les chocs successifs ont creusé le déficit commercial tunisien et fragilisé une économie trop dépendante d'un seul débouché. Face à cette vulnérabilité structurelle, Tunis a commencé à réorienter sa boussole stratégique : statut d'observateur auprès de la CE-DEAO obtenu en 2017, ratification de l'accord COMESA en 2019, adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine en 2020. Le cadre institutionnel existe. Ce qui manquait, c'était une cartographie fine des opportunités réelles.

R I.

LIBYE /APRÈS PLUS D’UNE DÉCENNIE DE DIVISIONS

# Ce qu’une réunification peut changer pour l’économie

*Depuis plus de dix ans, la Libye vit avec des pouvoirs rivaux, des institutions parfois dédoublées et des crises régulières. Pourtant, le pétrole qui a fait sa richesse continue de sortir, les salaires publics d’être versés et certaines fonctions de l’État de tenir.*

Synthèse R I/Agence

Que pourrait changer, au moins sur le papier, le retour à un cadre politique commun pour l'économie libyenne ? Cette question revient au premier plan avec la signature le 30 août par des représentants des principaux camps rivaux d'un accord prévoyant des élections présidentielle et législatives dans un délai maximal de 24 mois. Selon les détails disponibles, l'accord a été conclu à Tripoli sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, au terme de discussions menées dans un format dit « 4+4 », réunissant deux représentants de chacune des quatre principales institutions du pays : le Gouvernement d'unité nationale, le Haut Conseil d'État, la Chambre des représentants et l'Armée nationale libyenne. Les signataires disposent maintenant d'un mois pour définir le cadre de suivi de sa mise en œuvre. Si la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État ne valident pas le texte dans ce délai, les parties prévoient de chercher une adoption plus large au niveau national, avec un appui international, y compris du Conseil de sécurité de l'ONU. L'ensemble du processus sera d'autant plus suivi que le scrutin prévu en décembre 2021 avait déjà échoué sur fond de désaccords concernant les règles électorales et l'éligibilité de plusieurs candidats majeurs. Surtout, les fractures politiques continuent de rythmer le quotidien du pays depuis de nombreuses années.

Après la chute du régime Mouammar Kadhafi en 2011, la transition politique n'a pas permis d'installer durablement un pouvoir

central incontesté. En 2014, le pays s'est scindé entre autorités rivales à l'Est et à l'Ouest. Le cessez-le-feu de 2020 a réduit les épisodes de guerre ouverte, sans effacer cette fracture. Le FMI décrivait encore en 2024 une Libye de fait divisée entre les deux parties du pays et morcelée entre plusieurs groupes armés.

Sur le plan économique, la Libye disposait pourtant d'un amortisseur considérable : le pétrole. Selon la Banque mondiale, les hydrocarbures représentaient encore en 2024 environ 65 % du PIB, 93 % des exportations et 72 % des recettes publiques. Cette rente a continué à financer une importante masse salariale publique, les subventions et une partie de la consommation, même lorsque le pouvoir politique restait divisé. Certaines institutions ont continué à fonctionner à l'échelle nationale. La National Oil Corporation est restée au centre de la production et des exportations d'hydrocarbures. La Banque centrale de Libye a, de son côté, continué à gérer les réserves en devises et le système monétaire, malgré sa propre division entre Est et Ouest.

Cette fracture a commencé à se résorber progressivement à partir de 2021. Le Gouvernement d'unité nationale a repris le paiement des salaires dans l'Est, tandis que la Banque centrale recommençait à y envoyer des billets.

Le processus s'est de nouveau grippé en 2022, avant de repartir en 2023. Cette année-là, la Banque centrale a accepté de reprendre les obligations accumulées par sa branche orientale et environ 9 milliards de dollars de soldes de banques commerciales ont depuis

été consolidés. Le FMI estime que ce rapprochement a amélioré la coordination de la politique monétaire, la liquidité bancaire et la supervision.

Ce que la fragmentation a coûté

Cette capacité à maintenir les principaux rouages économiques n'a pas effacé les effets de la division politique. L'un des plus lourds concerne les finances publiques. Faute d'accord politique durable, la Libye peine toujours à fonctionner avec un budget national réellement unifié. Le FMI insiste depuis plusieurs années sur la nécessité d'un cadre budgétaire commun et d'une meilleure coordination entre politiques budgétaire et monétaire, faute de quoi le contrôle des dépenses et la gestion de la rente pétrolière restent difficiles.

Le pétrole, qui permet au système de tenir, en constitue aussi l'un des principaux points de fragilité. En 2024 par exemple, une crise de gouvernance autour de la Banque centrale a ainsi perturbé l'activité pétrolière et pesé sur l'économie. L'activité n'a retrouvé un rythme de croissance beaucoup plus soutenu qu'en 2025, à la faveur du rebond de la production.

La fragmentation freine aussi la diversification. En 2025, le secteur privé ne représentait encore qu'environ 14 % de la main d'œuvre, selon la Banque mondiale. L'économie reste dominée par les hydrocarbures, le secteur public et les entreprises d'État, tandis que les années de conflit et le sous-investissement continuent de limiter le développement des activités non pétrolières.

EGYPTE

## De nouveaux essais annoncés en octobre pour le monorail du Nil occidental

L'extension des infrastructures de transport vers les nouvelles zones urbaines constitue un enjeu croissant pour l'Égypte, qui cherche à rapprocher les pôles résidentiels et économiques périphériques du principal bassin d'activités du pays.

En Égypte, les essais techniques de huit stations du monorail du Nil occidental devraient débuter en octobre prochain, selon des propos attribués par la presse locale au ministère des Transports. Cette étape doit permet-

tre de préparer la mise en service de cette première section, qui constituera le deuxième tronçon du réseau de monorail du Nil.

Les essais concerneront le segment reliant la Nouvelle Ville d'Octobre à la zone d'Alexandria Desert Road. Les opérations sur le dernier tronçon, entre l'Alexandria Desert Road et Wadi El Nile, à Mohandessin, sont pour leur part attendues au premier trimestre 2027.

Egalement appelé monorail du 6 Octobre, le monorail du Nil occidental

s'étend sur 43,8 km entre la Nouvelle Ville d'Octobre et Wadi El Nile. Il compte 13 stations et doit assurer la liaison entre les zones résidentielles et d'activités en expansion dans l'ouest du Grand Caire et le réseau de transports publics existant. A terme, l'infrastructure devrait pouvoir transporter environ 500 000 passagers par jour.

Le projet viendra compléter le monorail du Nil oriental, mis en service en mars dernier. Long de 56,5 km et doté de 22 stations, ce dernier relie

le stade du Caire, à Nasr City, à la Cité de la Justice, dans la Nouvelle Capitale administrative.

A travers le développement de ces deux lignes, les autorités égyptiennes cherchent à renforcer l'offre de transport collectif sur rail dans l'agglomération du Caire, confrontée à une congestion routière persistante sous l'effet de la croissance démographique et de l'étalement urbain.

Agence

KOWEÏT

## Le royaume réduit son déficit budgétaire pour la première fois en trois ans

Selon le ministère, les recettes pétrolières du pays s'élèvent à 16,22 milliards de dinars koweïtiens pour l'exercice 2021/2022, ce qui représente une croissance de 84,5 % par rapport à l'année précédente Les recettes non pétrolières sont appelées à croître de 15 % en glissement annuel pour la période 2022/2023 Le Koweït a ramené son déficit budgétaire à 2,99 milliards de dinars koweïtiens (9,7 milliards de dollars: 1 dollar = 0,97 euro) sur la période 2021/2022. Cette baisse de 72,2 % par rapport à l'année précédente s'explique

par la stimulation du Trésor public grâce aux recettes issues du pétrole, comme l'a annoncé le ministère des Finances.

Le Koweït clôture son année fiscale le 31 mars. Son déficit s'est contracté pour la première fois depuis l'exercice 2018/2019. Pourtant, le déficit budgétaire était prévu initialement à 12,1 milliards de dinars koweïtiens.

Le Koweït a réalisé de meilleures performances que celles prévues par le ministère en matière de déficit budgétaire, et ce, grâce aux recettes pétrolières supérieures aux prévisions. Le ministère s'at-

tendait à des recettes pétrolières de 9,1 milliards de dinars koweïtiens pour cette année fiscale. Mais les recettes ont atteint presque le double de ce chiffre.

Selon le ministère, les recettes pétrolières du pays s'élèvent à 16,22 milliards de dinars koweïtiens pour l'exercice 2021/2022, ce qui représente une croissance de 84,5 % par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'année fiscale 2013/2014, le Koweït a enregistré un excédent de 5 milliards de dinars koweïtiens. Depuis, le pays a subi des déficits annuels, dont

le moins important (1,3 milliard de dinars koweïtiens) a été enregistré pour la période 2018/2019.

Les déficits qui ont suivi n'ont cessé de gonfler: 3,9 milliards de dinars koweïtiens l'année suivante, et 10,8 milliards de dinars koweïtiens l'année d'après, selon les données du ministère.

Selon le rapport, le Koweït enregistrera un déficit de 0,1 milliard de dinars koweïtiens au cours du prochain exercice financier et les revenus provenant du pétrole représenteront 91 % des recettes.

R I.

CÔTE D’IVOIRE

# Le pays cherche à attirer des capitaux chinois dans la transformation du coton

La Côte d’Ivoire figure parmi les principaux producteurs de coton d’Afrique de l’Ouest avec le Bénin, le Mali ou encore le Burkina Faso. Alors que la transformation reste limitée en aval de la filière, Abidjan souhaite changer la donne en développant son industrie textile.

Synthèse R I.

La Côte d’Ivoire cherche à attirer des investissements chinois dans le textile et l’habillement afin d’accélérer la transformation locale de son coton. C’est dans cette optique que le Conseil Coton, Anacarde et Karité (CCA-K) a signé, le mardi 25 août, une convention de partenariat avec le Conseil chinois pour la promotion de l’industrie et du commerce (CCPIT-TEX), en marge de l’édition 2026 de la Foire InterTextile de Shanghai. Selon le communiqué du CCA-K, cette initiative vise à favoriser le développement de partenariats entre opérateurs et investisseurs des deux pays.

« Cette convention ouvre la porte à l’accroissement des échanges commerciaux, technologiques, à la mobilisation d’investissements structurants, de formation et de renforcement des capacités entre les deux pays en matière de textile et d’habillement », souligne le régulateur.

La Chine constitue un partenaire industriel stratégique pour Abidjan. Premier exportateur mondial de textiles et d’habillement, le pays dispose d’une chaîne de valeur intégrée couvrant notamment la filature, le tis-

sage, la confection ainsi que la fabrication d’équipements industriels. Selon les estimations de l’Organisation mondiale du commerce (OMC), la Chine affichait déjà en 2022 une forte proportion de contenu domestique dans ses exportations de textiles et d’habillement, estimée à 89,1 %. Le pays représentait également plus de 40 % de la valeur ajoutée contenue dans les exportations mondiales de cette industrie, illustrant le poids de ses entreprises sur l’ensemble de la chaîne de valeur. Pour la Côte d’Ivoire qui cherche à accroître la transformation locale de son coton depuis plusieurs années, l’enjeu sera donc de mobiliser auprès des acteurs chinois non seulement des capitaux, mais aussi des technologies et un savoir-faire industriel susceptibles de renforcer les maillons encore peu développés de sa chaîne textile.

Des ambitions à concrétiser sur le segment de la transformation

Alors que le gouvernement ivoirien s’était fixé pour objectif de porter à 40 % le taux de transformation du coton fibre à l’horizon 2025, contre 11,49 % en 2020, aucun bilan officiel récent ne permet de mesurer

précisément le niveau atteint après cette échéance. Les dernières données sectorielles relayées par le Centre de Promotion des Investissements en Côte d’Ivoire (CE-PICI) en 2026 montrent toutefois que plus de 90 % du coton ivoirien est encore exporté à l’état brut, principalement vers l’Asie.

Dans ce contexte, la perspective de voir arriver de nouveaux investissements apparaît comme un levier pour renforcer les capacités de transformation locale et développer le tissu industriel.

Selon le Portail d’informations et de promotion de l’économie de Côte d’Ivoire, la capacité installée des unités de filature et de tissage s’élève à 26 000 tonnes par an dans le pays, tandis que deux entreprises spécialisées dans l’ennoblissement disposent d’une capacité cumulée de 35 millions de mètres de tissus par an.

Le défi pour Abidjan sera désormais de transformer les partenariats recherchés en projets industriels concrets, capables d’accroître la part du coton transformé localement et de retenir davantage de valeur ajoutée dans le pays.

PANNES À RÉPÉTITION

## Le Ghana soumet son réseau électrique à un audit externe

Les autorités ghanéennes cherchent à améliorer la fourniture et la disponibilité de l’électricité pour la population. Mais la vétusté des infrastructures de transport pose des défis qu’il faudra relever. Face à l’effondrement à deux reprises du réseau électrique ghanéen ces dernières semaines, le gouvernement, le gouvernement ghanéen à commander un audit indépendant de la Ghana Grid Company Limited, l’entreprise publique chargée du trans-

port de l’électricité à haute tension. L’information a été rapportée par MyJoyOnline, mardi 25 août. Deux pannes du système électrique national ont été enregistrées en l’espace de moins d’un mois. La première perturbation est intervenue dans la nuit du 29 juillet. Une situation a eu pour conséquence l’arrêt simultané de plusieurs centrales de production à travers le pays. Moins de quatre semaines plus tard, un défaut majeur sur la ligne Ako-

sombo-Volta a déclenché l’arrêt automatique des unités de production du barrage d’Akosombo ainsi que de plusieurs centrales thermiques, plongeant dans le noir, dès 4h30 le 20 août, des quartiers d’Accra et des régions orientale, du Nord, centrale et Ashanti. Si GRIDCo a ouvert une enquête technique après chacun de ces incidents, la récurrence de ces incidents a visiblement accéléré la décision du gouvernement. Lors de la Future of

Energy Conference organisée par l’Africa Centre for Energy Policy (ACEP) à Accra le 25 août, le ministre de l’Énergie et de la Transition verte, John Abdulai Jinapor, a annoncé qu’une équipe d’experts avait été mandatée pour conduire une évaluation indépendante de l’état et des performances des infrastructures électriques du pays.

Agence

TOURISME

### L’Afrique du Sud reste largement dépendante des flux sous-régionaux

L’Afrique du Sud voit affluer davantage de touristes, mais la dépendance aux pays voisins pose la question de la capacité de Pretoria à diversifier durablement ses marchés. La reprise du tourisme international se confirme en Afrique du Sud, mais les dernières données de fréquentation mettent en évidence une évolution à deux vitesses : les marchés d’Afrique australe assurent encore l’essentiel des volumes, tandis que les clientèles européennes et nord-américaines progressent à un rythme qui pourrait contribuer à diversifier la demande. Selon les données de Statistics South Africa (Stats SA), la nation arc-en-ciel a accueilli 991 696 touristes étrangers en juillet 2026, contre 881 393 un an plus tôt, soit une progression de 12,5 %. Sur ce total, 785 469 visiteurs provenaient des pays de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC), soit près de quatre touristes sur cinq. Cette prédominance régionale reste toutefois particulièrement visible alors que le pays cherche à renforcer son attractivité auprès des marchés situés hors du continent. En juillet, 193 637 touristes sont venus de marchés étrangers hors Afrique, tandis que 11 751 autres provenaient d’autres pays africains.

Les marchés lointains affichent une dynamique différente

Dans le détail, l’Europe demeure la première région d’origine des touristes extra-africains, avec 97 461 visiteurs en juillet. L’Amérique du Nord arrive ensuite avec 41 037 touristes. Les États-Unis constituent le premier marché individuel hors Afrique, avec 37 310 visiteurs, devant le Royaume-Uni (25 024) et les Pays-Bas (17 066). La France se distingue toutefois par sa progression : le nombre de touristes tricolores a augmenté de 24,9 % sur un an, pour atteindre 12 496.

R I.

QUALITÉ DE SERVICES TÉLÉCOMS

## Le Gabon s’attaque au vandalisme des câbles

La problématique de la qualité des services télécoms est commune à plusieurs pays africains. Elle s’explique par plusieurs facteurs comme les coupures d’électricité, les pannes de réseau, la saturation des équipements, les difficultés de maintenance... Au Gabon, le gouvernement a décidé de renforcer la répression contre le vandalisme des câbles de cuivre, un phénomène qui perturbe le réseau Internet national. L’initiative intervient dans un contexte où les autorités cherchent à solutionner la problématique de la qualité de service décrite par les consommateurs. Cela a été annoncé dans un communiqué du gouvernement daté du mardi 25 août et lu à la chaîne de télévision nationale Gabon 1ère par le ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Charles Edgar Mombo. La riposte globale enclenchée est axée autour de directives fermes adressées aux forces de défense et de sécurité pour traquer les voleurs et les receleurs, de l’application rigoureuse des lourdes sanctions du Code pénal contre la destruction d’infrastructures publiques, ainsi que d’un filtrage douanier renforcé dans les ports pour bloquer l’exportation clandestine du métal volé.

Quand le vandalisme plombe directement la qualité de service

Le vandalisme des infrastructures télécoms peut directement aggraver ces perturbations. Lorsqu’un câble de cuivre est sectionné ou arraché, les lignes qu’il transporte sont interrompues, ce qui peut entraîner une coupure des services qui en dé-

pendent. La fibre optique est encore plus sensible à ce type de dégradation : une coupure physique rompt la transmission des données entre les équipements du réseau et peut interrompre les connexions des utilisateurs situés en aval. Les opérateurs doivent alors localiser la portion détériorée, sécuriser la zone et procéder aux réparations ou au remplacement du câble. La durée de l’intervention dépend alors de l’ampleur des dégâts et de l’accessibilité de l’infrastructure. À l’échelle du réseau, la multiplication de ces incidents peut ainsi mobiliser les équipes techniques, augmenter les coûts de maintenance et prolonger les interruptions de service.

Un cadre juridique déjà établi

Ce n’est pas maintenant que les autorités gabonaises découvrent l’importance des câbles de cuivre ou de fibre optique et la nécessité de les protéger. Le cadre légal prévoit déjà plusieurs dispositions visant à sanctionner les atteintes aux infrastructures de communications électroniques. Ainsi, la Loi N° 026/2018 du 17/10/2019 portant réglementation des communications électroniques en République Gabonaise prévoit des sanctions en fonction de la nature des faits commis. L’article 120 punit de trois mois à deux ans d’emprisonnement et d’une amende de 5 millions FCFA (environ 8 892 USD) 50 millions FCFA, ou de l’une de ces deux peines seulement, toute personne qui cause volontairement, par quelque moyen que ce soit, l’interruption des communications électroniques.

Agence

PARIS STAGNE AUTOUR DES 8 400 POINTS

# Les nouvelles frappes en Iran inquiètent les marchés

A l'approche de la mi-séance, le CAC 40 évolue à proximité immédiate de son point d'équilibre autour des 8 405 points, tandis qu'à Francfort, le DAX recule de 0,60%. De son côté, Londres restera fermée aujourd'hui en raison du "Summer Bank Holiday".

Peu avant midi, l'indice parisien est tiré par Pernod Ricard (+1,9%) et TotalEnergies (+1,5%), mais freiné par Dassault Systèmes (-1,5%) et Legrand (-1%).

Les marchés semblent surtout préoccupés par les nouveaux échanges de tirs au Moyen-Orient entre les Etats-Unis et l'Iran. Les forces américaines ont ciblé l'île de Lark, tandis que Téhéran a riposté en tirant des missiles balistiques sur les infrastructures techniques et de maintenance ainsi que sur les sites des bases aériennes en Jordanie.

Les cours du pétrole en pleine ascension

Dans ce contexte, le Brent franchit à nouveau la barre des 90 USD le baril, à 90,5 USD (+1,1%), tandis que le WTI progresse plus nettement de 3,5%, à 87,6 USD.

Cette hausse des cours profite aux valeurs pétrolières, à l'instar d'Equinor et Repsol (+2,5% chacun) ou encore d'Eni, d'Aker et de Var, qui s'adjugent 2% chacune. Le marché pétrolier reste pour l'heure insensible à l'annonce de Donald Trump d'un accord avec le Venezuela portant sur plus de 65 milliards de barils, présenté comme "le plus grand accord pétrolier de l'histoire mondiale".

Selon la Maison-Blanche, l'accord fera pourtant "plus que doubler les réserves

pétrolières américaines, augmenter fortement l'approvisionnement en pétrole et contribuer à faire baisser durablement les prix des carburants aux Etats-Unis". Goldman Sachs estime pour sa part que le retour des volumes de raffinage mondiaux aux niveaux saisonniers n'interviendra qu'au second semestre 2027, en supposant une diminution progressive des perturbations au Moyen-Orient d'ici à mi-2027 et la persistance de celles affectant les raffineries russes.

La Fed reste au centre des attentions

Les investisseurs digèrent également le discours de Kevin Warsh à Jackson Hole, qui a fait part vendredi de sa volonté de maintenir fermement son objectif d'inflation à 2%, mesuré par l'indice des prix des dépenses de consommation personnelle (PCE).

Il estime que l'inflation sous-jacente ne s'est pas "sensiblement améliorée" ces derniers mois, tandis que la croissance reste solide, que le marché du travail demeure proche du plein emploi et que les conditions financières ne sont pas restrictives. Le président de la Fed a également réaffirmé que les taux d'intérêt à court terme constituaient le principal instrument pour remplir le double mandat de la banque centrale, à savoir assurer la stabilité des prix et favoriser le plein emploi. Chez Bank of America, ce discours est jugé plus restrictif et plus crédible que la communication de juillet. Les marchés ont renforcé leurs anticipations d'une hausse des taux en septembre, tandis que la courbe des rendements américains s'est aplatie et que le dollar s'est apprécié de 0,2% à 0,6% face aux devises du G10. Chez Generali, Thomas Hempell, responsable de la recherche macroéconomique et de marché, indique tabler pour l'instant sur une hausse des taux de la Fed après les élections de mi-mandat. L'expert précise toutefois que "le discours de Warsh à Jackson Hole a clairement accru le risque d'une intervention dès septembre". Selon l'outil FedWatch, les marchés évaluent désormais à près de 62% la probabilité

d'une hausse des taux à la mi-septembre. Sur le compartiment obligataire, le rendement de l'OAT française à 10 ans atteint un sommet historique de 4,15% ce matin, malgré le maintien de la note A+ de Fitch sur la dette souveraine française, assortie d'une perspective stable. De son côté, le Bund allemand à 10 ans grimpe vers 3,30%, soit un spread de 85 pb entre les deux. Toujours selon Thomas Hempell, "les risques liés aux taux semblent maîtrisés à court terme, mais non résolus à long terme".

Airbus, Mercedes-Benz et Bayer au coeur de l'actualité

Du côté des valeurs, Airbus (-0,19%) songe à se séparer de ses activités spatiales américaines afin de recentrer ses efforts sur la consolidation du secteur satellitaire européen. Mercedes-Benz (-0,1%) lance un programme de rachat d'actions pouvant atteindre 1 milliard d'euros. Le constructeur automobile prévoit de racheter jusqu'à 58 M de ses propres titres entre septembre 2026 et avril 2027, avant de les annuler. Bayer (+0,7%) s'est vu accorder la présentation de dernière minute de nouvelles données d'un essai de phase III sur son agent d'imagerie candidat dans le diagnostic de l'amylose cardiaque, à l'occasion du congrès de la Société européenne de cardiologie (ESC), qui se tient actuellement à Berlin. Enfin, BNP Paribas (+0,6%) indique que l'appel dans le dossier soudanais sera tranché sur l'application du droit suisse, qui a été, selon lui, "gravement méconnu" par le tribunal de première instance. En octobre 2025, un jury fédéral de Manhattan avait ordonné au groupe bancaire de verser près de 20,5 MdsUSD à trois plaignants soudanais accusant BNP Paribas d'avoir aidé le gouvernement soudanais à commettre un génocide en fournissant des services bancaires en violation des sanctions américaines.

R I.

## COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



### COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 27 Août 2026  
Valeur : 31 Août 2026

| BASE | DEVICES |                     |  | COURS ACHAT | COURS VENTE |
|------|---------|---------------------|--|-------------|-------------|
| 1    | USD     | US DOLLAR           |  | 132.9506    | 132.9656    |
| 1    | EUR     | EURO                |  | 154.9406    | 154.9847    |
| 1    | GBP     | POUND STERLING      |  | 180.8360    | 180.8810    |
| 100  | JPY     | JAPANESE YEN        |  | 83.4174     | 83.4425     |
| 1    | CNY     | CHINESE YUAN        |  | 19.7775     | 19.7804     |
| 1    | CHF     | SWISS FRANC         |  | 165.0740    | 165.1541    |
| 1    | CAD     | CANADIAN DOLLAR     |  | 95.8272     | 95.8587     |
| 1    | DKK     | DANISH KRONE        |  | 20.7279     | 20.7334     |
| 1    | SEK     | SWEDISH KRONA       |  | 13.9755     | 13.9792     |
| 1    | NOK     | NORWEGIAN KRONE     |  | 14.2477     | 14.2517     |
| 1    | AED     | UAE DIRHAM          |  | 36.1997     | 36.2057     |
| 1    | SAR     | SAUDI RIYAL         |  | 35.4091     | 35.4150     |
| 1    | KWD     | KUWAITI DINAR       |  | 433.2050    | 433.3950    |
| 1    | TND     | TUNISIAN DINAR      |  | 45.3992     | 45.8555     |
| 1    | MAD     | MOROCCAN DIRHAM     |  | 14.3706     | 14.3722     |
| 1    | LYD     | LIBYAN DINAR        |  | 20.9312     | 21.0385     |
| 1    | MRU     | MAURITANIAN OUGUIYA |  | 3.3188      | 3.3291      |
| 1    | SDR     | SPEC. DRA. RIGHTS   |  | 182.4550    | 182.4550    |

## BOURSE ZURICH

# Les indices toujours hésitants à l'approche de la mi-journée

La Bourse suisse continuait d'évoluer de manière hésitante lundi à l'approche de la mi-journée, après une entame de séance dans le rouge. Alors que le président de la Réserve fédérale, Kevin Warsh, a montré des signes de fermeté face à l'inflation, les investisseurs réduisent leur prise de risque. D'autant plus qu'un regain de tension au Moyen-Orient renforce leur inquiétude, les prix du pétrole repartant à la hausse. Après le discours plus ferme de Kevin Warsh à Jackson Hole, les investisseurs ont nettement relevé leurs anticipations de hausse des taux américains dès septembre, ce qui pèse en particulier sur les valeurs technologiques et les secteurs les plus sensibles au coût du capital, observe John Plassard, associé de la banque Cité Gestion. Le regain de tensions au Moyen-Orient ajoute une

seconde source d'inquiétude, le Brent ayant franchi les 90 dollars le baril après des frappes américaines contre des installations de missiles iraniennes. La séance devrait donc rester dominée par le double risque de taux plus élevés et d'une inflation énergétique plus persistante. Le discours de Kevin Warsh a surtout levé une ambiguïté. Le président de la Fed a réaffirmé que l'objectif d'inflation de 2% restait fixe et que la banque centrale ne pouvait pas se satisfaire d'une amélioration partielle des chiffres récents. S'il n'a pas annoncé de hausse de taux, il a clairement refusé de donner au marché l'assurance qu'il n'y en aurait pas. Parmi les données macroéconomiques du jour, l'activité manufacturière chinoise est restée en territoire négatif en août, pour un deuxième mois consécutif. L'indice des directeurs d'achat (PMI) du secteur manu-

facturier, un indicateur clé de l'activité industrielle dans la deuxième économie mondiale, s'est établi à 49,8 en août.

### Poids lourds d'aucun secours

Ce lundi, les investisseurs se pencheront encore sur l'inflation en Allemagne, notamment. Mais le grand rendez-vous de la semaine sera le rapport sur l'emploi américain de vendredi. Le consensus attend environ 45'000 créations de postes en août, après la baisse surprise de 23'000 observée en juillet, avec un taux de chômage qui pourrait remonter de 4,1 % à 4,2 %. Un chiffre faible ne serait pas nécessairement une mauvaise nouvelle pour les marchés, note M. Plassard. Il pourrait confirmer que le marché du travail se normalise progressivement, ce qui aiderait la Fed à ne pas relever ses

taux trop rapidement. Du côté de la Bourse suisses, le SMI après un démarrage en repli de 0,14%, se chercherait toujours une direction en fin de matinée, notant peu après 10h50 à 14'385,51 points, soit une baisse de 0,1%. Le SLI restait lui dans le rouge, fléchissant de 0,14% à 2311,63 points, alors que l'indicateur élargi SP égarait 0,16% à 20'237,64 points. Sur les trente valeurs constitutives du SLI, de la cote, quatorze gagnaient du terrain et seize en perdaient. En haut de tableau, le géant des transports et de la logistique Kühne + Nagel (+0,6%) conservait sa place sur la plus haute marche du podium provisoire, devançant le fabricant de périphériques et accessoires informatiques Logitech (+0,6%), le cimentier américain Amrise (+0,5%) et le chocolatier Lindt (+0,5%). Les quatre poids lourds de la cote évoluaient en ordre dispersé,

seul le géant pharma Novartis (+0,02%) évoluant dans le vert. Le bon du voisin et concurrent Roche lâchait lui 0,5%, le numéro un bancaire helvétique UBS 0,3% et le mastodonte de l'alimentation Nestlé 0,1%. En fond de classement, le spécialiste des génériques Sandoz Group (-1,2%) était à la lutte avec celui des soins ophtalmiques Galderma Group (-1,2%) pour la lanterne rouge. Le fabricant d'implants et prothèses auditifs Sonova (-1%) était aussi à la peine. Sur le marché élargi, le fabricant de turbocompresseurs Accelleron chutait de 4%, après avoir fortement progressé vendredi. Jefferies a relevé son objectif de cours à 83 francs suisses, contre 75 francs suisses précédemment. La recommandation est maintenue à "hold".

Agence

LES PRODUITS AMÉRICAINS DISPARAISSENT DES RAYONS

# Les Canadiens boycottent de plus en plus les produits de leur voisin

*Face à l’escalade commerciale avec les États-Unis, le gouvernement canadien ravive le patriotisme économique en appelant la population à privilégier les produits locaux et à boycotter les marchandises et destinations américaines.*

"Acheter canadien". L'escalade dans le conflit commercial avec les États-Unis fait souffler un vent de patriotisme au Canada, où le gouvernement de Mark Carney encourage plus que jamais les habitants à boycotter les produits américains. "Les droits de douane, ça fait du mal à notre économie, mais ça nous force à acheter canadien. Et ça, je suis bien d'accord", déclare Philippe Méranter, Montréalais de 61 ans, tout juste sorti d'un supermarché de la ville, produits locaux sous le bras. Depuis le début de l'offensive douanière de Donald Trump l'an dernier, les Canadiens ont lancé un mouvement de boycott massif des produits américains : les vins et les alcools américains ont disparu des étals dans la plupart des provinces, qui ont le monopole de leur vente, tandis que le nombre de touristes canadiens aux États-Unis a chuté. Et le gouvernement tente de

donner un nouveau souffle à cette mobilisation. "Il est bon de se rappeler que le plus grand pouvoir que l'on a, tous et toutes, c'est notre propre pouvoir d'achat. (...) On peut choisir d'acheter canadien et on doit choisir d'acheter canadien", a insisté le ministre des Finances, François-Philippe Champagne, mardi, en présentant la riposte canadienne aux nouveaux droits de douane américains. "Quand vous choisissez un produit canadien, vous ne mettez pas seulement la pression sur les États-Unis, mais vous protégez des emplois" au Canada, a abondé la ministre de l'Industrie, Mélanie Joly.

**"Tous pour le Canada"**

Peter Gianopolis, gérant d'un supermarché de Montréal, assure mercredi "déjà voir une différence" dans le comporte-

ment des consommateurs depuis la décision du gouvernement canadien de rompre les négociations commerciales avec Washington. "Les clients demandent l'origine des produits et préfèrent toujours ceux du Québec, même si c'est plus cher", affirme-t-il. Dans les commerces, les étiquettes ou la feuille d'érable du drapeau canadien identifiant clairement l'origine des produits se sont multipliées depuis l'an dernier. Et de nombreuses enseignes en appellent au patriotisme économique. À Montréal, dans un magasin Canadian Tire, chaîne vendant notamment des articles de bricolage, les employés portaient mercredi un T-shirt à la formule évocatrice : "Nous jouons tous pour le Canada." Au-delà de l'alimentation et des produits du quotidien, c'est aussi sur le front du tourisme que se joue ce boycott.

Agence

CHINE

## L'activité manufacturière en contraction en août pour le deuxième mois consécutif

L'activité manufacturière chinoise est restée en territoire négatif en août, pour le deuxième mois consécutif, montrent des données officielles publiées lundi. L'indice des directeurs d'achat (PMI) du secteur manufacturier, un indicateur clé de l'activité industrielle dans la deuxième économie mondiale, s'est établi à 49,8 en août, a indiqué le Bureau national des statistiques (BNS). Un chiffre inférieur à 50 traduit une

contraction de l'activité, un chiffre supérieur une expansion. L'indice avait été de 49,2 en juillet, selon le BNS qui faisait état là d'un premier recul en cinq mois. L'indice publié indépendamment par S&P Global et l'agence RatingDog rapportait cependant pour sa part une progression en juillet. Le chiffre du BNS pour août est légèrement meilleur que la prévision d'un panel d'experts interrogé par l'agence Bloomberg (49,5).

L'indice PMI du secteur non-manufacturier, qui mesure l'activité dans des domaines tels que les services et la construction, a stagné en territoire négatif: 49,0, comme en juillet (49,4 dans la prévision de Bloomberg). Zhiwei Zhang, économiste de la société de conseil Pinpoint Asset Management, a relevé dans une note que le PMI manufacturier d'août avait progressé par rapport à juillet. Mais les deux indices restent en des-

sous de 50 et « il est encore trop tôt pour parler de reprise économique », a-t-il dit. « La hausse des prix des matières premières a pu profiter à certaines entreprises du secteur manufacturier en amont, puisque les indices des prix des intrants et des extrants ont progressé le mois dernier. Toutefois, cette hausse est davantage due à l'offre qu'à la demande », a-t-il dit. Le secteur manufacturier est confronté depuis plusieurs mois à de

fortes incertitudes, notamment en raison du conflit au Moyen-Orient qui a entraîné une flambée des coûts de l'énergie. Certes, la forte croissance des exportations, stimulée par une demande soutenue pour l'électronique et les composants liée à l'intelligence artificielle (IA), a constitué un soutien crucial. Mais la demande intérieure reste minée par une crise persistante de l'immobilier.

Agence

ROYAUME-UNI

## Les coûts de l'énergie, prochain casse-tête de l'inflation

Le régulateur britannique de l'énergie a confirmé que les factures des ménages augmenteraient de 3,6% en glissement trimestriel en octobre, soit plus du double de la hausse de 0,5% que Barclays avait précédemment anticipée, bien que la banque ait indiqué que cela ne modifie pas ses prévisions d'inflation globales. Barclays a indiqué que la hausse du plafond tarifaire au quatrième trimestre ne modifie pas

sa prévision d'un pic de l'IPC global à 3,1% en glissement annuel en octobre, les moyennes annuelles pour 2026 et 2027 restant respectivement à 3,0% et 2,5%. Le plafond de l'électricité devrait en réalité baisser de 0,4% en glissement trimestriel, les coûts de gros plus élevés étant compensés par la suppression de la TVA sur les factures d'électricité, tandis que le plafond du gaz, où la TVA a été maintenue, devrait augmenter de 7,9%.

Dans une perspective plus lointaine, Barclays a entamé la période de conditionnement pour le plafond tarifaire du premier trimestre 2027. Sur la base des prix de marché au 26/08, la modélisation de la banque indique une hausse de 3,9% en glissement trimestriel, répartie entre une augmentation de 4,1% du plafond de l'électricité et de 3,8% pour le gaz. L'incertitude persistante liée au conflit au Moyen-Orient a poussé les prix du gaz naturel

britannique à la hausse ces dernières semaines, en raison de contraintes d'approvisionnement en provenance du Golfe. Barclays a modélisé deux scénarios : un cas défavorable où les prix du gaz se stabilisent autour de 140p/therm jusqu'en 2027, et un cas plus favorable où les prix tombent à environ 90p/therm d'ici le deuxième trimestre 2027.

R I.

ROUMANIE

## Bucarest passe à côté de fonds européens de relance post-pandémique

La Roumanie s'apprête à perdre environ 770 millions d'euros de fonds de relance de l'UE, son gouvernement d'interim et son parlement n'ayant pas réussi à adopter une réforme clé avant la date butoir du 31 août. Cette réforme, qui s'inscrit dans le cadre du Plan national de relance et de résilience (PNRR) de la Roumanie, visait à réformer la grille salariale du secteur public et est liée aux derniers jalons à franchir par le pays pour obtenir les fonds de relance. Des désaccords politiques ont empêché le Parlement de l'adopter à temps, a confirmé vendredi la présidence roumaine. Le non-respect de cette échéance signifie que ces fonds devraient être perdus, alors même que le gouvernement avait déjà intégré ces sommes dans ses

budgets et ses projets en cours. Ces coûts pèseront désormais sur les finances publiques roumaines, déjà mises à rude épreuve. Le ministre chargé des Fonds européens, Dragoș Pîslaru, a estimé que la Roumanie absorberait tout de même plus de 90 % des subventions disponibles au titre du fonds de relance post-pandémique de l'UE. Un ensemble de mesures d'intégrité distinct, lié au PNRR et adopté cette semaine, a également suscité la controverse au niveau européen, car il permet d'exclure des élus de leurs fonctions en raison de cas passés d'incompatibilité ou de conflits d'intérêts. Le Premier ministre par interim, Ilie Bolojan, a soutenu cette mesure bien qu'il ait qualifié l'une de ses dispositions d'« immorale ». Des personnalités du PPE (conserva-

teurs) et de Renew Europe (libéraux) ont affirmé que l'« amendement Fritz » vise le maire de Timișoara, Dominic Fritz, par le biais d'une disposition rétroactive susceptible de le démettre de ses fonctions en raison d'une incompatibilité administrative désormais résolue. Le PPE et Renew Europe ont tous deux exhorté la Commission européenne à suspendre ce versement en raison de cette disposition. La Commission a toutefois refusé de commenter, indiquant que le paquet d'intégrité serait évalué dans le cadre de la sixième demande de versement de la Roumanie, qui n'a pas encore été soumise. L'ancien Premier ministre et ministre des Finances Florin Cîțu, qui a négocié le

plan de relance de la Roumanie, a déclaré à Euractiv que 9 milliards d'euros supplémentaires de subventions auraient pu être obtenus pour les infrastructures si les gouvernements qui lui ont succédé avaient accepté de poursuivre dans la voie qu'il leur avait tracée : « un État plus petit et plus léger, doté d'une économie plus compétitive et plus efficace ». Il a accusé la classe politique actuelle de « faire passer les intérêts partisans et personnels avant ceux de la Roumanie ». Le président Nicușor Dan subit des pressions pour nommer un Premier ministre capable d'obtenir une majorité parlementaire depuis qu'une motion de censure a fait tomber le gouvernement précédent en mai.

Agence

# Une fuite de 12 To laisse échapper des années de jeux Valve oubliés et des secrets de Half-Life

Des archivistes ont extrait 12 à 13 téraoctets de fichiers Valve datant de 2003 à 2013, issus d'un point d'accès non protégé de l'ancienne infrastructure Steam2 de l'entreprise. L'ensemble contient des versions inédites de Left 4 Dead, Portal 2 et Counter-Strike, avec un prototype d'arme lié à l'épisode 3 annulé de Half-Life 2.

Le vieux routard des studios Valve, éditeur du magasin de jeux Steam, distribuait ses titres, entre 2003 et 2013, via des formats propriétaires, NCF et GCF, avant de basculer vers un système de fichiers HTTP classique en mars 2013, avec l'arrivée de SteamPipe. Les fichiers retrouvés proviennent de cette période, que la communauté surnomme désormais Steam2. Selon le data miner Gabe Follower, aucune cyberattaque n'est à l'origine de cette exposition. Un point d'accès mal configuré, relié à cette infrastructure obsolète, a laissé les données en libre accès pendant des années. L'analyse de ces 12 à 13 téraoctets est toujours en cours et laisse entrevoir projets internes de Valve et titres de studios tiers.

## De vieux prototypes de Left 4 Dead à Counter-Strike

Une version quasi complète de Left 4 Dead date de juin 2008, avec une interface différente, des dialogues coupés au montage final, des sections de carte modifiées et des éléments graphiques inachevés, repris du mod Terror Strike conçu pour Counter-Strike: Condition Zero. Portal 2 est le jeu le plus touché par la fuite. Des moddeurs ont recréé une version jouable à partir d'une bêta de juillet 2009, quand le jeu reposait encore sur un concept de « Core Hub », abandonné depuis au profit d'une progression plus linéaire. Cette bêta contient aussi des éléments du préquel F-Stop, prévu l'année précédente avec des mécaniques de caméra, et une GLaDOS au rôle plus passif, animée différemment. Certaines scènes inachevées réutilisent des éléments de Team Fortress et de Half-Life en guise de solution provisoire. La découverte la plus commentée est toutefois le modèle 3D d'une arme surnommée « Weaponizer », un objet conceptuel du troisième épisode annulé de Half-Life 2, présent dans des communications officielles de Valve par le passé, mais jamais distribué sous une forme jouable. Cette



arme devait transformer des objets en munitions. Ce prototype dérive d'un pistolet à peinture portatif. Valve a ensuite opté pour des projectiles de gel. Une version ancienne de Counter-Strike: Global Offensive ressemble en outre bien davantage à Source, avec une interface plus stylisée, des cartes en version alpha, une arme MP5 jamais commercialisée et un bouclier anti-émeute repris de Counter-Strike 1.6. Des fichiers datés de 2011 mêlent par ailleurs le moteur physique de Source à du code emprunté à Left 4 Dead 2 et à des éléments d'interface prototypes de Counter-Strike: Global Offensive. Jusque-là, Valve se contentait de porter le moteur Source sur des consoles de salon. Le studio Hidden Path Entertainment a ensuite apporté des améliorations, au point de convaincre Valve de développer un tout nouveau Counter-Strike.

## Une fuite accidentelle, écho au piratage de 2003

Le data miner Gabe Follower a surnommé cet épisode le « Steam2 Teraleak », un nom rapidement repris par une partie de la

communauté des joueurs. Pour lui, l'exposition relève plus d'une simple erreur humaine que d'une cyberattaque. Des bénévoles trient par ailleurs les fichiers pour séparer le contenu réellement inédit des simples versions préliminaires sans intérêt historique.

On n'est pas sans se rappeler qu'en 2003, le hacker allemand Axel Gembe s'était introduit dans les serveurs de Valve pour dérober le code source de Half-Life 2, plus d'un an avant sa sortie prévue. Gabe Newell, cofondateur de l'entreprise, avait alors publié un appel à l'aide sur les forums officiels pour identifier les responsables. Le hacker lui avait ensuite écrit pour s'excuser et demander un emploi. Les autorités allemandes l'ont arrêté avant qu'il ne rejoigne les États-Unis, où le FBI comptait l'interpeller à son arrivée. Cette fois, aucune intrusion n'est en cause. Valve n'a pas confirmé la nouvelle fuite, provoquée par une erreur humaine et non par une attaque. Les fichiers analysés jusqu'ici contiennent aussi une bêta préliminaire de Sonic 4: Episode 2, un jeu sans lien avec Valve.

## La guerre entre OpenAI et SpaceX s'intensifie, et c'est Cursor qui en paie le prix

Voilà une nouvelle illustration dans la guerre entre Elon Musk et Sam Altman. La compagnie de ce dernier coupe le robinet de l'éditeur de code IA récemment racheté par Elon Musk, Cursor. Il y a deux semaines, SpaceX bouclait l'achat du spécialiste du codage assisté par IA Cursor, pour une somme gigantesque. Une pépite dorénavant sous la coupe de l'homme le plus riche du monde Elon Musk, et qui pâtit déjà de ce nouveau lien, puisque le milliardaire est l'ennemi juré de Sam Altman, le patron d'OpenAI. Un Sam Altman qui vient de mettre des bâtons dans les roues d'Elon Musk.

### OpenAI annonce ne plus fournir ses modèles IA à Cursor, l'éditeur de code IA racheté par SpaceX

Cursor est ce qui se fait de mieux, ou presque, dans la génération de code par IA. Mais son modèle pourrait aujourd'hui être mis à mal, avec l'annonce d'OpenAI de couper l'accès de cet outil aux modèles IA développés par la firme de Sam Altman. Les réactions ne sont pas faites attendre, et son assez contrastées. Du côté du co-fondateur de Cursor, Michael Truell, on explique être en lien direct avec OpenAI actuellement pour tenter de résoudre le problème. Anthropic de son côté a rapidement saisi l'occasion pour annoncer accroître sa collaboration avec Cursor.

### OpenAI met en cause directement Elon Musk dans ses justifications

Mais évidemment, le coeur du problème, et la réaction la plus importante, est à chercher du côté d'Elon Musk. Car il est directement mis en cause dans la note de blog qui a communiqué cette décision. « Nous faisons ce choix car nous ne pouvons pas être sûrs que SpaceX utilisera notre technologie dans le respect de nos conditions générales d'utilisation, compte tenu de notre expérience passée avec les entreprises d'Elon Musk, qui ont enfreint leurs contrats » a-t-il ainsi été expliqué. Pour le moment, le patron de SpaceX s'est contenté de poster : « Je m'en fiche complètement. » Il a par ailleurs accusé Sam Altman et le président Greg Brockman d'être « indignes de confiance ». Ambiance.

## Le blacklistage d'Anthropic par le Pentagone annulé par un juge américain



Anthropic avait été mis de côté par le Pentagone à cause d'un différend sur l'utilisation de ses IA. Une mesure qui vient d'être invalidée par la justice américaine. Au début d'année, on apprenait que le Pentagone, qui signait des contrats avec tous les géants de l'intelligence artificielle, avait décidé de blacklister Anthropic. Une décision motivée par le fait que la firme de Dario Amodei ne voulait pas laisser une libre utilisation de ses modèles IA par l'armée américaine, et avait posé quelques limites. Depuis, il y a eu des discussions et des attaques en justice. Et le dossier pourrait avoir trouvé sa fin aujourd'hui.

### Un juge retoque le blacklistage d'Anthropic

Non, Pete Hegseth, le chef du Pentagone, ne pouvait pas décider sur un caprice de blacklister Anthropic. Une juge de Californie vient en effet de statuer sur cette question, et l'a invalidée, en la caractérisant comme « illégale et sans fondement ». Elle enjoint ainsi à l'ensemble des entités liées à l'exécutif et aux ministères de rompre leurs contrats avec le créateur de Claude. Pour rappel, la Maison-Blanche avait qualifié Anthropic d'entreprise « d'extrême gauche, "woke", qui tente de contrôler l'activité militaire ».

### La sécurité nationale ne doit pas être utilisée pour tout et n'importe quoi

Pour la juge Rita Lin, « le fait d'invoquer sans fondement la sécurité na-

tionale ne constitue pas un blanc-seing pour punir et exercer des représailles contre les détracteurs du gouvernement ». Évidemment, on s'est rapidement félicité de cette décision. La start-up, qui devrait faire une entrée en Bourse incroyable, s'est par ailleurs dite « déterminée à collaborer de manière constructive avec le gouvernement afin de mettre l'IA au service de notre sécurité nationale, pour que tous les Américains puissent bénéficier de cette technologie ». Anthropic doit aujourd'hui toujours faire face à une seconde affaire judiciaire à Washington, qui la pose une fois encore en face du Pentagone. Ici, il s'agit d'une décision qui pourrait l'exclure de contrats gouvernementaux civils.

# Ford va confier sa navigation à Apple, mais cet accord va bien plus loin qu'un simple GPS

Ford va intégrer Apple Maps directement dans sa prochaine génération de voitures électriques. Mais l'accord dépasse largement la navigation : les données cartographiques d'Apple serviront également au développement du futur BlueCruise, le système de conduite assistée du constructeur. Ce rapprochement montre un changement profond dans l'automobile, où les marques acceptent désormais de partager une partie du cerveau numérique de leurs voitures avec les géants de la technologie.



Avec l'essor des voitures développées par logiciel il y avait une certaine crainte pour les constructeurs de devenir de simples fabricants de carrosseries pendant qu'Apple ou Google contrôlèrent les logiciels, les données et l'expérience à bord. Cette méfiance n'a pas disparu, mais elle s'accommode désormais d'un constat pragmatique : développer seul chaque brique numérique devient extrêmement coûteux. Le nouvel accord conclu entre Ford et Apple en fournit une illustration intéressante. Car cette fois, il ne s'agit plus simplement d'afficher l'écran d'un iPhone sur celui de la voiture.

## Apple Maps sera intégré à la voiture, sans avoir besoin de passer par CarPlay

Les futurs modèles reposant sur la Universal Electric Vehicle Platform (UEV) de Ford utiliseront la technologie cartographique d'Apple grâce à MapKit for Automotive, un kit de développement spécifiquement destiné aux constructeurs. Cette architecture doit notamment servir de base à la future électrique abordable que Ford prévoit de proposer autour de 30 000 euros. La différence avec CarPlay est importante. CarPlay permet essentiellement à l'iPhone de projeter ses applications et son interface dans la voiture. Avec cette nouvelle solution, Apple Maps devient directement une composante du système embarqué Ford. La navigation fonctionnera donc indépendamment de la connexion d'un smartphone, tandis que CarPlay restera disponible parallèlement pour les utilisateurs qui souhaitent continuer à s'en servir.

Ford pourra exploiter les cartes, les données routières et la vaste base de points d'intérêt d'Apple tout en conservant la maîtrise de l'apparence de son interface. Recherche d'une destination,



informations sur la circulation, guidage détaillé ou encore calcul d'itinéraires adaptés aux voitures électriques pourront ainsi s'appuyer sur les services cartographiques d'Apple. Pour une électrique, cette dernière fonction prend une importance particulière : le système doit pouvoir intégrer l'autonomie restante et organiser le trajet en fonction des besoins de recharge. Pour Ford, l'intérêt est également industriel. Maintenir une cartographie mondiale suppose de suivre en permanence les modifications du réseau routier, le trafic et les innombrables points d'intérêt, tout en faisant évoluer les logiciels associés. S'appuyer sur une infrastructure existante évite donc de reproduire en interne une partie de ce travail. Apple affirme par ailleurs que les principes de confidentialité appliqués à Maps seront conservés, notamment concernant l'association des données de localisation à l'identité de l'utilisateur.

## Le véritable enjeu se trouve dans la prochaine génération de BlueCruise

Le volet le plus intéressant de l'accord se situe cependant au-delà de l'écran. Lati-

tude AI, l'entité de Ford spécialisée dans les systèmes de conduite automatisée, va également utiliser les données d'Apple Maps pour travailler sur la prochaine génération de BlueCruise. La cartographie destinée à un système d'aide à la conduite ne remplit pas le même rôle que celle affichée sur l'écran central. Un GPS classique doit principalement connaître les routes et déterminer un itinéraire. Un système ADAS a besoin d'informations supplémentaires : limitations de vitesse, nombre de voies, géométrie de la chaussée ou courbure d'un virage, par exemple. Ces informations peuvent compléter ce que les caméras, radars et autres capteurs observent directement autour de la voiture. C'est ici que l'accord devient d'une certaine façon révélateur de l'évolution du secteur. Apple ne fournira pas le système BlueCruise lui-même et Ford en conservera le développement. Mais les données d'un groupe technologique extérieur participeront à la construction d'une fonction directement liée à la conduite.

Un échelon supplémentaire existe encore : les cartes Hautes Définition, capables de décrire l'environnement routier

avec une précision pouvant atteindre l'ordre du centimètre et historiquement envisagées comme un élément essentiel de la conduite autonome. Des spécialistes tels que HERE et TomTom occupent aujourd'hui ce terrain. L'évolution de l'intelligence artificielle relance toutefois le débat sur leur nécessité : des systèmes capables d'interpréter plus directement leur environnement pourraient devenir moins dépendants de ces cartes extrêmement détaillées. Il reste cependant à démontrer qu'une telle approche peut atteindre un niveau de sécurité suffisant sans leur assistance.

## Apple, Google, Amazon, Nvidia : les constructeurs ne développent plus tout seuls

Ford est loin d'être un cas isolé. Google a déjà pris une place beaucoup plus profonde dans l'automobile avec Android Automotive et ses différents services embarqués. Plusieurs constructeurs utilisent désormais Google Maps, Google Assistant ou le Play Store directement dans leurs véhicules, sans qu'un téléphone Android soit nécessaire. Google prépare également l'intégration de son intelligence artificielle Gemini dans des véhicules, notamment chez General Motors.

D'autres alliances montrent la même évolution. BMW utilise une architecture d'intelligence artificielle générative issue d'Alexa, développée par Amazon, pour son nouvel assistant personnel inauguré avec l'iX3. Hyundai et Kia travaillent de leur côté avec Nvidia dans plusieurs domaines liés au calcul, à l'intelligence artificielle et à la conduite automatisée. Et dans le robotaxi, la technologie est déjà au centre du rapport de force puisque Waymo appartient à Alphabet, maison mère de Google, tandis que Zoox appartient à Amazon. Cette proximité aurait pourtant été difficilement imaginable il y a encore quelques années. Lorsqu'Apple avait dévoilé en 2022 une nouvelle génération de CarPlay Ultra capable de s'étendre jusqu'à l'instrumentation, plusieurs constructeurs avaient manifesté leur réticence à laisser une entreprise extérieure contrôler une portion aussi visible de l'habitacle. Audi, Mercedes et Volvo ont notamment renoncé à certaines des intégrations initialement envisagées. Le projet de voiture Apple, abandonné depuis, avait également nourri la crainte de voir les constructeurs réduits au rôle d'assembleurs tandis que la Silicon Valley fournirait l'essentiel de l'intelligence numérique. Désormais des compromis sont entrain d'être trouvés, les constructeurs ayant compris que de toute façon la tech n'est pas leur métier mais qu'ils n'ont plus la possibilité de faire sans.

Mots fléchés

|                          |                       |                                |                     |                              |                     |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
|--------------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|----------------------|--------------------------|
| DESSERT<br>AU CAFÉ       |                       | 1ER PRO-<br>DUCTEUR<br>DE CAFÉ |                     | CONIFÈRE<br>PREMIÈRE<br>DAME |                     | IMAGE<br>PIEUSE      |                     | POÈME DE<br>TROUBA-<br>DOUR |                  | ARTICLE<br>SOUSTRAIT |                          |
| BRULAGE<br>DU CAFÉ       |                       | DANGER                         |                     |                              |                     | ACTINIUM<br>AU LABO  |                     | ARCHIPEL<br>POLYNÉSIE       |                  |                      |                          |
|                          |                       |                                |                     |                              |                     |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
| CAPITALE DE<br>L'UKRAINE |                       |                                |                     |                              | EXPRESSO            |                      |                     |                             |                  |                      | VÊTEMENT                 |
| RÉCIPIENTS<br>À CAFÉ     |                       |                                |                     |                              | SCANDIUM<br>AU LABO |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
|                          |                       |                                |                     |                              |                     | MAUVAIS<br>À L'ÉCRAN |                     |                             |                  |                      |                          |
|                          |                       |                                |                     |                              |                     | CAFÉ TRÈS<br>SERRÉ   |                     |                             |                  |                      |                          |
| RÉDUIT<br>EN<br>POUDRE   | ÂGE<br>MENTAL         |                                |                     | DANS LE<br>CAFÉ<br>VIENNOIS  |                     |                      |                     |                             |                  | PROTÈGE<br>LE MAJEUR |                          |
|                          | OUBLIÉE               |                                |                     | PÈRE<br>D'ASTÉRIX            |                     |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
|                          |                       |                                |                     |                              | NATIONS<br>UNIES    |                      | L'EAU<br>DU POÈTE   |                             |                  |                      |                          |
|                          |                       |                                |                     |                              |                     |                      | ÉPOQUE              |                             |                  |                      |                          |
| PRONOM<br>PERSONNEL      |                       |                                | PORTIONS<br>DE CAFÉ |                              |                     |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
| RAPPORT<br>EN MATHS      |                       |                                | BOURDONNÉ           |                              |                     |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
|                          |                       | REBONDIE                       |                     |                              |                     |                      |                     |                             |                  | JEUNES<br>ET BÊTES   |                          |
| VERROU                   |                       |                                |                     |                              |                     |                      |                     | SINGE<br>CAPUCIN            |                  |                      |                          |
| ILE DE<br>FRANCE         |                       |                                |                     |                              |                     |                      |                     | POUR<br>PASSER<br>LE CAFÉ   |                  |                      |                          |
|                          |                       | PAYS DE<br>MAGICIEN            |                     |                              | GAVROCHE            |                      | FLEUVE<br>DU NORD   |                             | CHEMIN<br>BALISÉ |                      |                          |
|                          |                       | MONNAIES<br>COURANTES          |                     |                              |                     |                      |                     |                             | IRLANDE          |                      |                          |
| CERCLE<br>DE JEU         | ROULAIENT<br>LA TERRE |                                |                     |                              |                     |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
|                          | S'AJOUTE<br>AU CAFÉ   |                                |                     |                              |                     |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
|                          |                       |                                |                     | LE PAYS<br>DU CAFÉ           |                     |                      |                     |                             |                  |                      | CONTRAT<br>DE<br>TRAVAIL |
|                          |                       |                                |                     | POISSON<br>COMESTIBLE        |                     |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
| NOBLE<br>SANS<br>ENGRAIS |                       |                                |                     |                              |                     |                      | PEUR SUR<br>SCÈNE   |                             |                  |                      |                          |
|                          |                       |                                |                     |                              |                     |                      | MARQUE<br>DE MÉPRIS |                             |                  |                      |                          |
|                          |                       |                                | POSSÈDE             |                              |                     | LE<br>PREMIER<br>PSY |                     |                             |                  |                      |                          |
|                          |                       |                                |                     |                              |                     |                      |                     |                             |                  |                      |                          |
| AUTOCRATE                |                       |                                |                     |                              | MAL<br>EXPRIMÉ      |                      |                     |                             | ONZE<br>ROMAIN   |                      |                          |

## PÉTROLE

### le Brent a plus de 90 dollars

Les cours du pétrole étaient en hausse lundi, tirés par la poursuite des tensions géopolitiques mondiales. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du nord s'échangeait à 91 dollars (+3,30%), sur la même tendance que le WTI américain qui a progressé de 3,6%, à 86,40 dollars.

# Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

## Eco

Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



## CHARGÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### La présidente de l'APN participe à Belgrade à la réunion commémorative de la première conférence du Mouvement des non-alignés

Chargée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, participe aux travaux de la réunion de haut niveau commémorant le 65<sup>e</sup> anniversaire de la première conférence du Mouvement des non-alignés (MNA), prévue lundi et mardi à Belgrade (Serbie), indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"Chargée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Dr Khalida Boufedeche, accompagnée du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, participe aux travaux de la réunion de haut niveau commémorant le 65<sup>e</sup> anniversaire de la première conférence du Mouvement des non-alignés, prévue les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre à Belgrade, sous le thème « L'héritage historique du non-alignement : des leçons pour le monde d'aujourd'hui », précise le communiqué.

Cet événement devrait connaître "une participation de haut niveau des Etats fondateurs du Mouvement des non-alignés, ainsi que des membres de la Troïka du MNA", a ajouté la même source.

Cette réunion offre l'opportunité de "raviver les principes fondateurs du Mouvement, tracés par ses pères fondateurs depuis la Conférence de Bandung en 1955 et le Sommet de Belgrade en 1961" et de "renouveler l'engagement en faveur du renforcement de l'intégration, de la concertation et de la coopération entre les pays du Mouvement, dans un contexte international complexe marqué par le retour du phénomène de polarisation et de la logique de la force", souligne le communiqué de l'APN. APS

## COOPÉRATION

### Tebboune s'entretient par téléphone avec le président du Niger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu, lundi, un entretien téléphonique avec son frère, le président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, afin de s'enquérir de la situation au Niger, pays frère, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu, ce jour, un entretien téléphonique avec son frère, le président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, afin de s'enquérir de la situation au Niger, pays frère", lit-on dans le communiqué. "Le président de la République a félicité son frère le président



nigérien pour ses efforts qui ont permis de déjouer une tentative de déstabilisation du Niger", ajoute la même source. De son côté, "le Président Abdourahmane Tiani a rassuré



son frère le président de la République, affirmant que la situation est totalement sous contrôle, tout en le remerciant pour le soutien de l'Algérie, pays frère, au Niger et à son

peuple", poursuit le communiqué. "Le président de la République a, à son tour, renouvelé à son frère Abdourahmane Tiani, l'engagement de l'Algérie à demeurer constamment aux côtés du Niger, pays frère, de son peuple et de ses institutions, et à continuer de lui apporter son soutien dans tous les domaines et en toutes circonstances", souligne la même source.

"Les deux présidents ont également évoqué l'état d'avancement des projets communs décidés lors de la récente visite du Président Abdourahmane Tiani en Algérie, lesquels constituent un puissant levier de développement au Niger, pays frère", conclut le communiqué.

APS

## RENTREE SOCIALE/RACCORDEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ

### Le ministre insiste sur le parachèvement des opérations dans les délais impartis

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, lundi à Alger, une réunion de la commission de coordination sectorielle, consacrée au suivi de l'avancement du raccordement des établissements scolaires et universitaires et des instituts de formation et d'enseignement professionnels aux réseaux d'électricité et de gaz, en prévision de la prochaine rentrée sociale, au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité de parachever ces opérations dans les délais impartis,

indique un communiqué du ministère. Tenue en présence de cadres et de responsables centraux du secteur, ainsi que de responsables du groupe Sonelgaz, la réunion a été consacrée au suivi de l'état d'avancement des opérations de raccordement des établissements scolaires et universitaires et des instituts de formation et d'enseignement professionnels aux réseaux d'électricité et de gaz, ainsi qu'à l'examen de nombre de dossiers liés à l'activité du secteur. Le ministre a, dans ce cadre, suivi un exposé

détaillé sur l'état d'avancement des projets de raccordement des différents établissements concernés et les projets tracés pour le parachèvement des opérations restantes, afin que ces établissements soient pleinement opérationnels lors de la prochaine rentrée scolaire. A cet égard, le ministre a insisté sur la nécessité de parachever les opérations de raccordement dans les délais impartis, de garantir la disponibilité des structures et des réseaux concernés et de renforcer la coordination et le suivi sur le terrain,

de manière à réunir les meilleures conditions pour le bon déroulement de la rentrée sociale 2026-2027.

M. Adjal a, par ailleurs, insisté sur l'importance de poursuivre le suivi rigoureux des différents projets et opérations prioritaires et de prendre les mesures nécessaires pour remédier à toute insuffisance pouvant entraver la réalisation des objectifs tracés dans les délais impartis, conclut le communiqué. R E.

## CONTRIBUTION

### Le lent reflux de la connaissance en face de l'ignorance

Par Rachid MEKSEN

Un des plus grands paradoxes de notre présent tient certainement au long reflux de la connaissance sous l'effet butoir de l'ignorance à l'heure où l'information circule à la vitesse du son sinon de la lumière. Ceux qui étaient, il n'y a pas si longtemps encore confrontés à la production scientifique, artistique et littéraire peuvent témoigner de la peine à disposer du fragment d'information nécessaire à la poursuite de leur œuvre, alors que maintenant le principal obstacle à sa mission se trouve dans le foisonnement et l'excès d'information qui complexifient leur tâche plus qu'ils ne la leur rendent franchissable. La question consiste dès lors à comprendre la cause d'une inversion des valeurs rendant le

progrès technologique co-responsable de faire la part plus belle à l'« avant » plutôt qu'au réel du moment, car il n'est pas le seul à incriminer loin s'en faut. Il y a si peu de temps, l'ignorance affichait sa totale discrétion, sa modestie devant les éclairs de lumière apportés par les 'sachants', rassurés par la pertinence de leurs vers, de leur étalage d'érudit, de la qualité du sens logique ou enfin des théories annoncées comme susceptibles d'être partagées ou rejetées. Ce n'est plus le cas, l'ignorance a bousculé les codes admis, s'affirme comme la détentrice du savoir indiscutable et condamne le doute que l'on peut exprimer face à son arrogance. Elle s'invite au plus près des consciences, rabote ce qui dépasse ses standards, incrimine l'objection et s'étend sur le champ des réseaux sociaux pour déshumaniser le

cortex et l'habituer à reproduire l'unique vérité qui ne supportera aucune transgression fut elle dictée par les sciences les plus avancées avec leur lot de parades démonstratives. Elle prend ses aises en répétant des slogans pour en faire des vérités absolues là où la connaissance avance et recule, réfléchit, remet en question et exige de plus amples recueils d'autres participants pour confronter ses premières hypothèses. Sa stratégie originelle se bâtit sur la peur du devenir, du prochain et de l'inconnu assimilés à une imposture. Le syncrétisme est convoqué pour dissuader de creuser les idées et de choisir sa voix. Répéter le mensonge saturera l'esprit et le rendra fataliste, paresseux voire fataliste. Le mensonge croit aussi s'anoblir avec le recours aux grandes firmes qui noient le

discernement contre des rapports abscons truffés de recommandations et de normes indéchiffrables. Ici, il s'agira de rendre confus l'impact des fréquences portées par les relais de télécommunication sur les cellules des enfants, à côté il faudra rendre trouble les risques véhiculés par l'injection d'un vaccin ARM supposés contenir le COVID. Les imposteurs qui ont pris pour cible la connaissance, fille du doute, de la comparaison, de la construction, de l'administration de la preuve etc, se liguent toujours quelque part autour du même dénominateur : engendrer des silhouettes numériques bercées par la soumission et faire reculer les esprits vivants nés pour être libres voire même provocateurs. C'est le prix à payer pour démanteler la prison invisible.